

L'AVOCETTE

2008 – 32 (1) pages 1 à 33

ISSN 0181-0782

Inventaire des amphibiens de Thiérache. Synthèse des données 2003 - 2008.

Par Guénael HALLART

Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps (60) en 2007-2008.

Par Sébastien LEGRIS

Suivi d'un dortoir de Bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Boves (80).

Par Xavier COMMECY

Le S.T.O.C.-E.P.S. en Picardie. Année 2008, huitième année.

Par Xavier COMMECY

Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2008 - 2009.

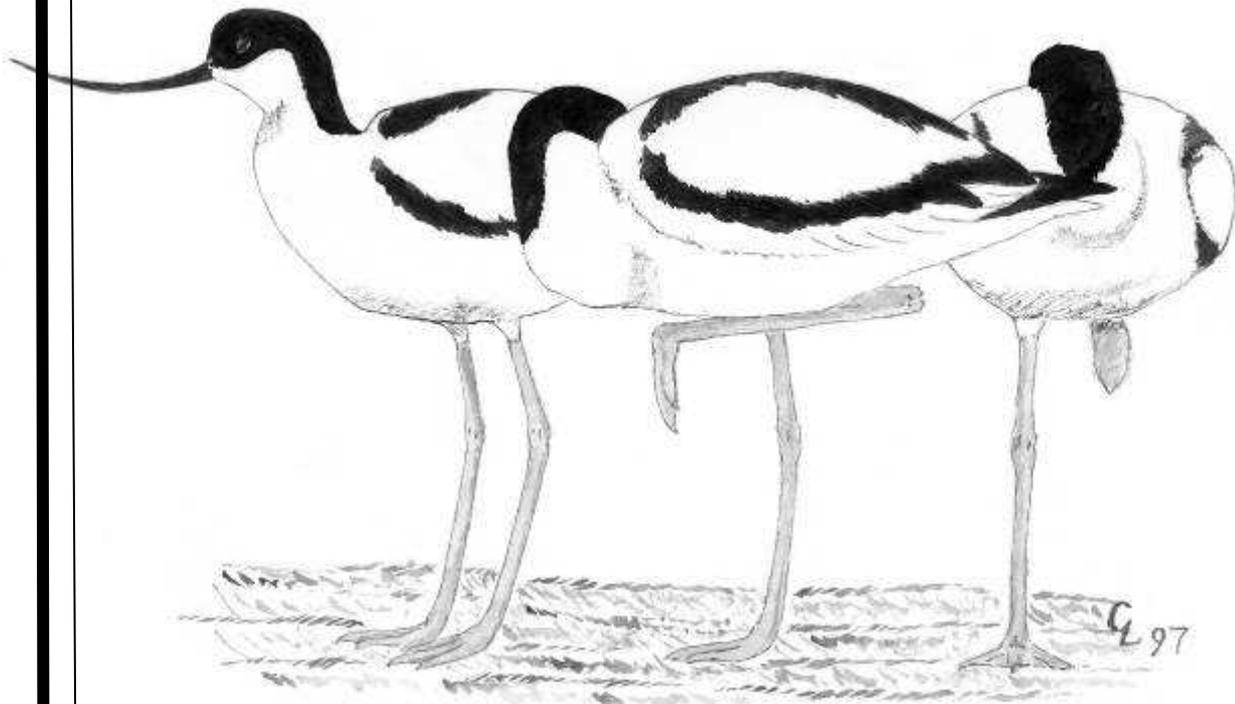
Par Xavier COMMECY

Les Rapaces nicheurs de Picardie. Suivi annuel. Année 2008.

Par Xavier COMMECY

Consommation d'un poisson de grande taille par un Foulque macroule *Fulica atra*

Par Xavier COMMECY et Thierry RIGAUX



Picardie Nature

L'Avocette - 2008 - 32 (1) pages 1 à 33

SOMMAIRE

Pages 1 à 7

Inventaire des amphibiens de Thiérache. Synthèse des données 2003 - 2008.

Par Guénael HALLART

Pages 8 à 18

Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps (60) en 2007-2008.

Par Sébastien LEGRIS

Pages 19 à 23

Suivi d'un dortoir de Bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Boves (80).

Par Xavier COMMECY

Pages 24 à 28

Le S.T.O.C.-E.P.S. en Picardie. Année 2008, huitième année.

Par Xavier COMMECY

Pages 29 à 31

Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2008 - 2009.

Par Xavier COMMECY

Page 32

Les Rapaces nicheurs de Picardie. Suivi annuel. Année 2008.

Par Xavier COMMECY

Page 33

Consommation d'un poisson de grande taille par un Foulque macroule *Fulica atra*

Par Xavier COMMECY et Thierry RIGAUX

L'Avocette, publication naturaliste de Picardie Nature - 14 place Vogel - B.P. 835 Amiens

Directeur de publication : Patrick THIERY

Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de lecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Rémi FRANÇOIS, Thierry RIGAUX

Conception et mise en page : Xavier COMMECY et Christophe HOSTEN

Dessin de couverture : Cédric LOUVET

Tirage : 80 Exemplaires – Prix du volume : 8 €

Consultable à l'adresse suivante : <http://www.picardie-nature.org>

Date de parution : Octobre 2009

I.P.N.S.



Inventaire des amphibiens de Thiérache.

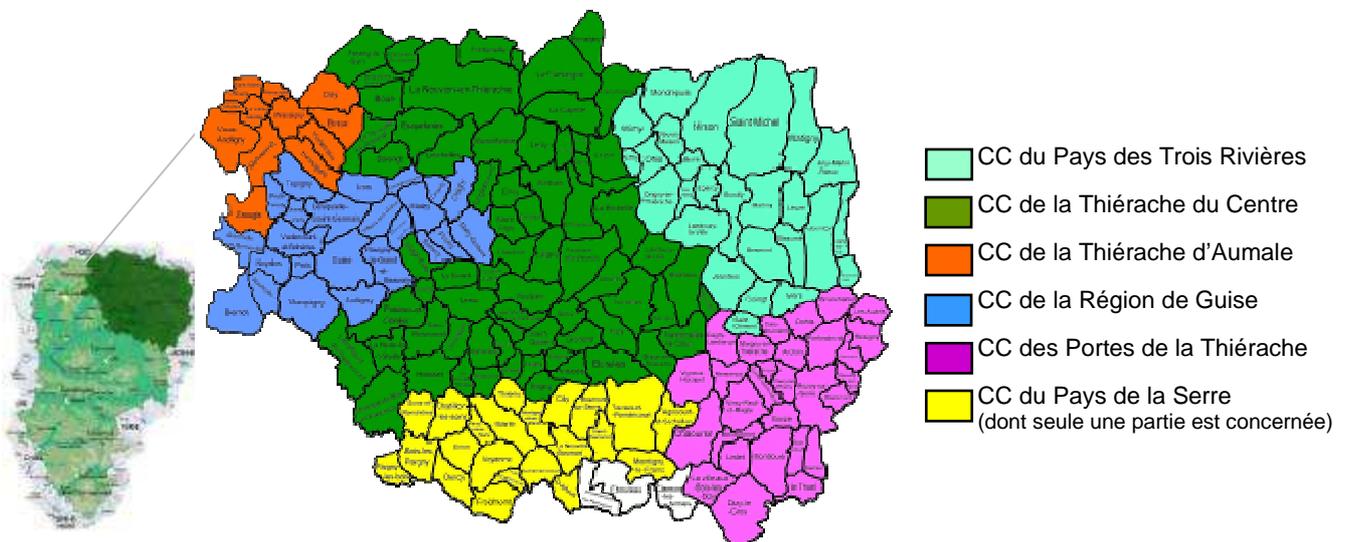
Synthèse des données 2003 – 2008

Par Guénael HALLART

Poussé par ma curiosité pour ce groupe faunistique si particulier et présentant d'aussi importants enjeux de conservation que sont les amphibiens ; et animé par une volonté de découvrir, faire connaître et préserver la biodiversité de ce territoire atypique qu'est la Thiérache ; je me suis lancé depuis 2003, de façon indépendante et bénévole, dans une mise à jour et un approfondissement des connaissances sur les amphibiens de Thiérache.

Secteur concerné.

Au départ les limites du territoire concerné avaient été choisies de façon assez aléatoire en fonction de ce qu'était pour moi la Thiérache. Je les ai ensuite légèrement modifiées de manière à respecter les limites des Communautés de Communes du Pays de Thiérache. L'ensemble final comprend ainsi le Pays de Thiérache dans son intégralité ainsi qu'une partie des communes du Pays de la Serre et quelques communes de la Champagne Picarde, soit un total de **184 communes**.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude dans l'Aisne.

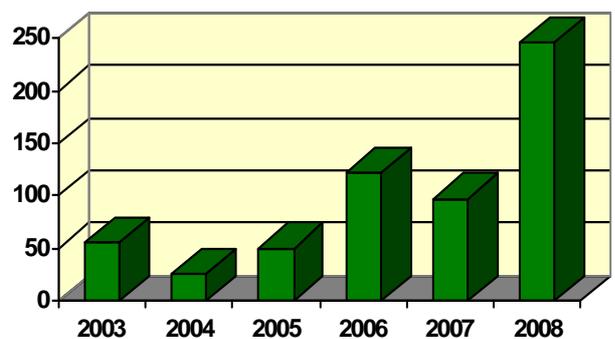
Méthodologie.

Ce travail a d'abord consisté en une augmentation de ma pression de prospection personnelle, toutes méthodes confondues, et en une saisie systématique de toutes les données ainsi récoltées. Plusieurs dizaines d'heures passées sur le terrain ont ainsi permis de collecter 454 données.

Puis en 2007 j'ai sollicité les autres naturalistes fréquentant ce territoire ainsi que certains organismes y opérant. **8 naturalistes** m'ont alors transmis 95 données venues compléter ce travail et l'URCPIE m'a permis d'utiliser 45 données issues de l'opération « *Un dragon ? dans mon jardin !* » menée en 2008.

Il convient ainsi de citer et de remercier Jacques LITOUX, Laurent LARZILLIERE, Cédric

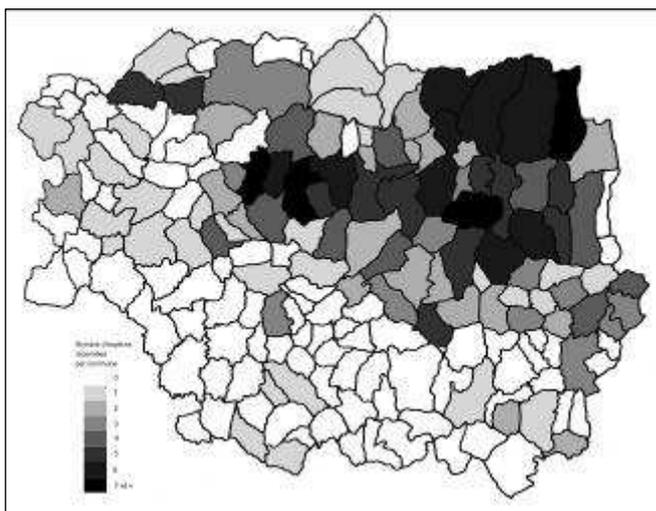
ROUSSEAU, Julien LEFEVRE, Marie-Hélène GUISLAIN, Delphine CURY, Camille GOSSE (CPIE 02) et Adeline HALLART pour leur participation.



Répartition des données par année

Sur la **période 2003-2008**, ce sont ainsi **594 données** qui ont été collectées, saisies et cartographiées, avec les communes pour unité. Sur les 184 communes concernées, à 95 d'entre-elles correspondre au moins une donnée.

Toutes les communes n'ayant pas été prospectées de la même façon, l'absence d'observation sur 2003-2008 sur une commune ne correspond pas forcément à une donnée d'absence mais peut aussi correspondre à un défaut de prospection.



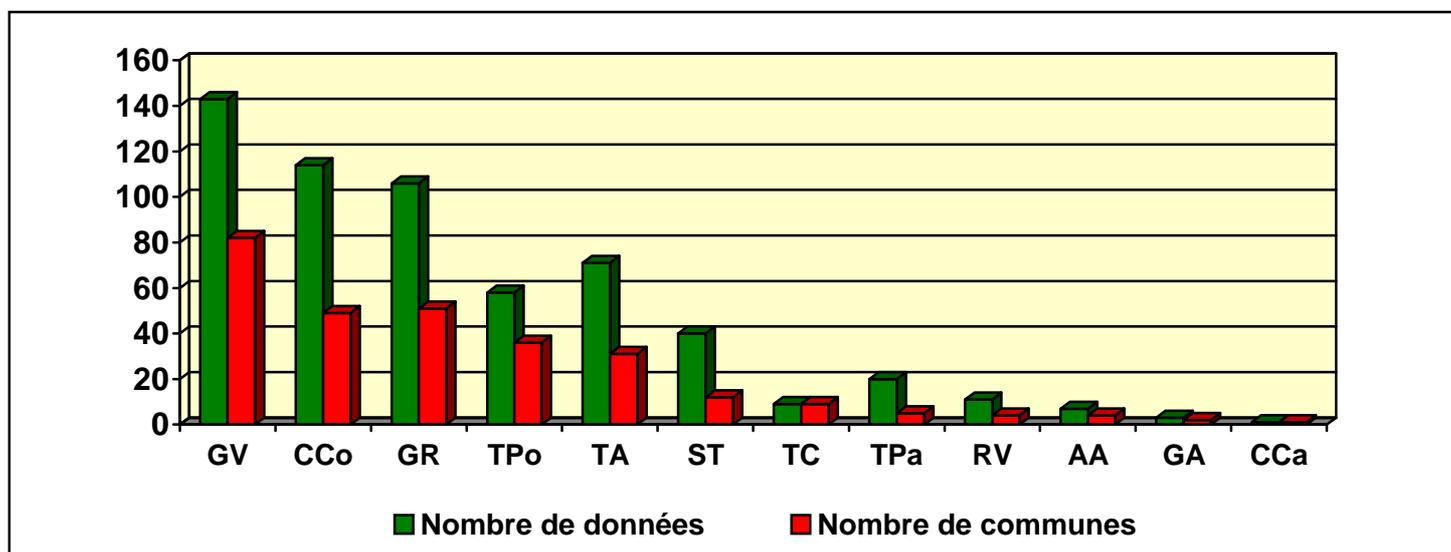
Carte 2 : Nombre d'espèces notées par commune. La carte 2 montre que la partie nord-est et le centre de la Thiérache ont été nettement plus prospectées que le reste du secteur concerné, et à l'inverse le 1/3 sud-ouest a quant à lui été sous prospecté pour le moment, ce qui rend l'interprétation de cette cartographie générale difficile et risquée.

Analyse des données par espèce.

12 espèces, ou groupe d'espèces, ont ainsi été notées durant cette période sur le secteur : le groupe « grenouille verte » (GV), le crapaud commun (CCo), la grenouille rousse (GR), le triton ponctué (TPo), le triton alpestre (TA), la salamandre tachetée (ST), le triton crêté (TC), le triton palmé (TPa), la rainette verte (RV), l'alyte accoucheur (AA), la grenouille agile (GA) et le crapaud calamite (CCa).

Carte 2 : Intensité de la prospection par commune.

Graphique 2 : Nombre de données collectées et nombre de communes concernées par espèce.

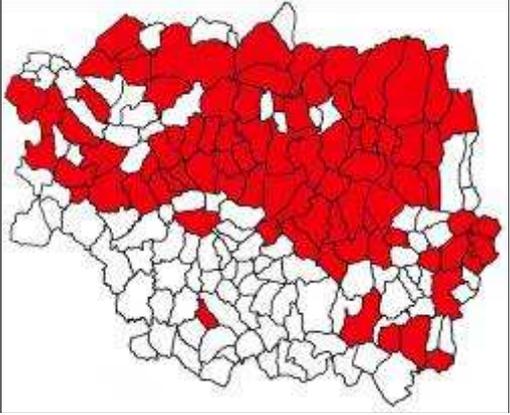
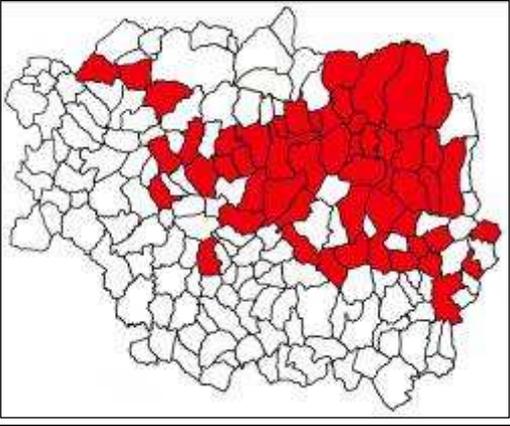
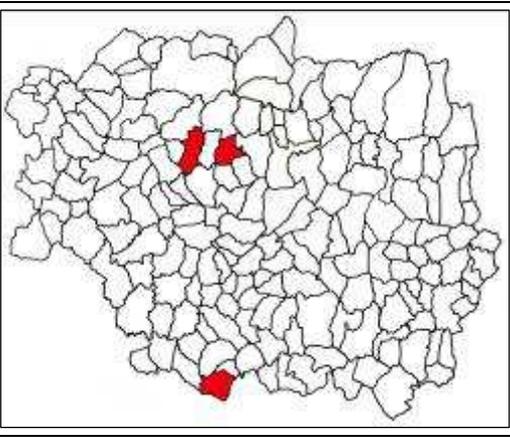


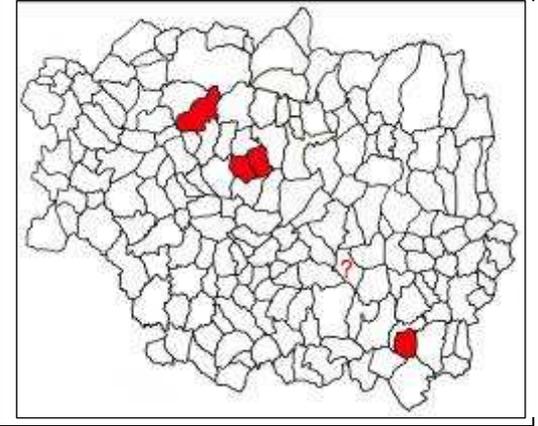
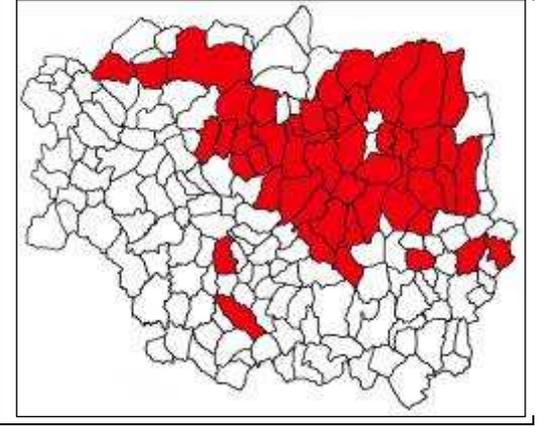
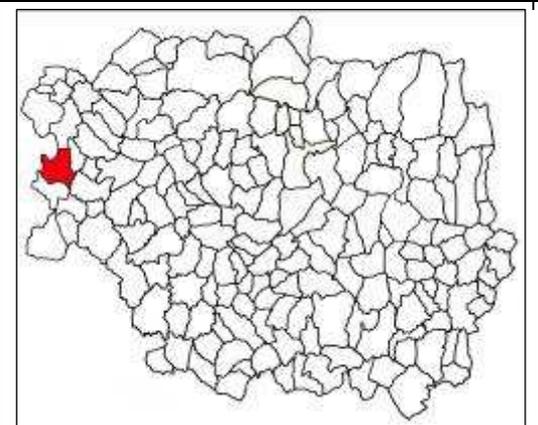
Résultats.

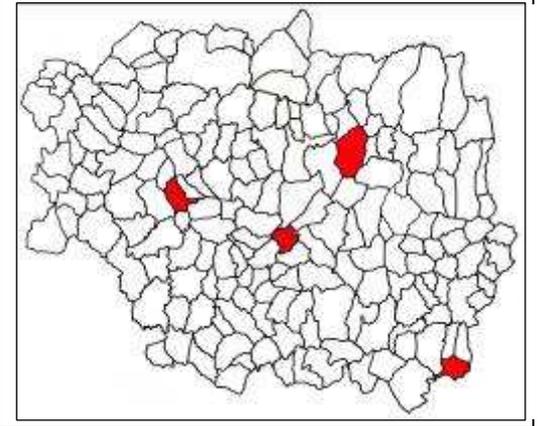
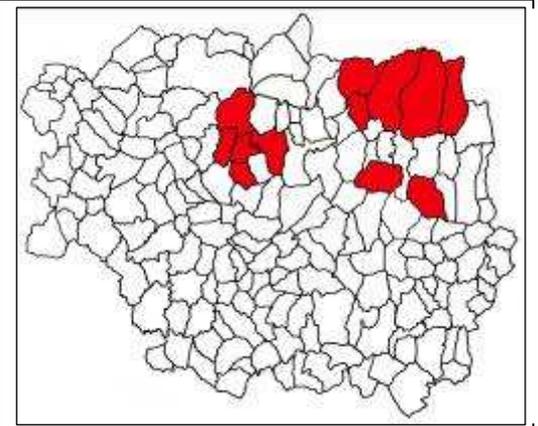
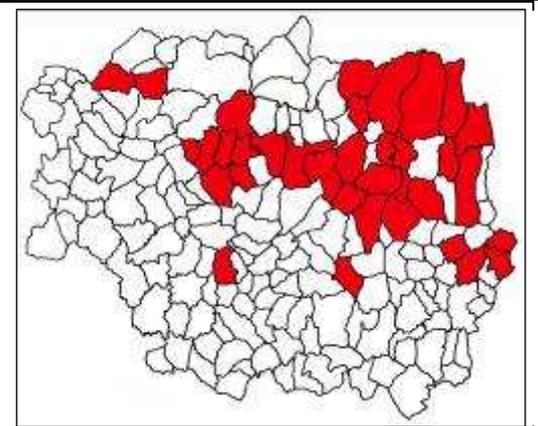
Nous présentons ci après les monographies avec les cartes de répartition – commune par commune – et des commentaires les différentes espèces d'amphibiens trouvées lors de ces recherches en Thiérache.

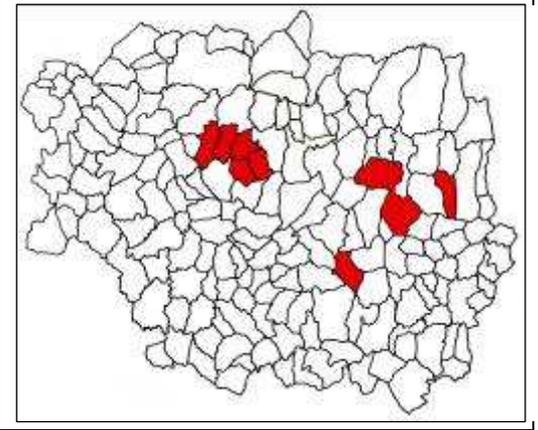
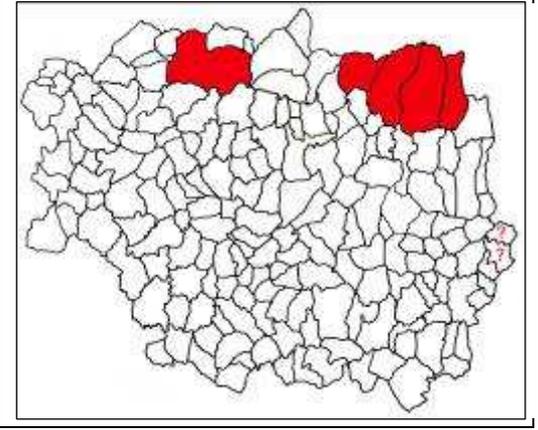
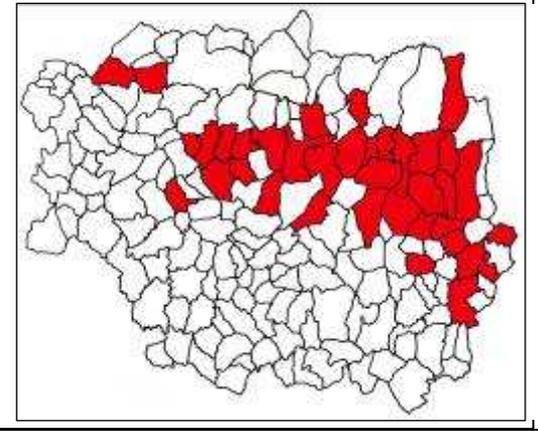
 Présence confirmée ou découverte entre 2003 et 2008

 Observations sur 2003-2008 incertaines, à confirmer

<p>Grenouille verte sp., <i>Pelophylax sp.</i></p> 	<p>Les grenouilles vertes correspondent au groupe le plus noté (145 données pour 85 communes).</p> <p>Les quelques individus examinés possédaient à la fois des caractères de <i>P. ridibunda</i> et de <i>P. lessona</i>.</p> <p>En Thiérache ce groupe fréquente tous les points d'eau suffisamment ensoleillés et présentant un minimum de végétation (mares prairiales, fossés, bassins d'ornement, étangs,...). En forêt il reste ainsi limité aux fossés et ornières des routes forestières et layons ouverts.</p>
<p>Grenouille rousse, <i>Rana temporaria</i></p> 	<p>La grenouille rousse est la troisième espèce la plus rencontrée (107 données pour 52 communes).</p> <p>Aussi commune dans le bocage que dans les massifs forestiers, elle pond aussi bien dans les mares prairiales que dans les ornières forestières. Elle fréquente aussi les bassins d'agrément.</p> <p>Localement l'espèce est fortement victime du trafic routier lors de ses migrations et, dans une moindre mesure, des « trous-pièges » (trous laissés suite au retrait de poteaux de clôture en forêt, divers trous liés aux blockhaus,...) dans lesquels les adultes tombent et y meurent ne pouvant en ressortir.</p>
<p>Grenouille agile, <i>Rana dalmatina</i></p> 	<p>La grenouille agile semble rare et très localisée sur le secteur concerné. Les prospections de cette période ont juste permis de confirmer deux populations déjà connues avant 2003 : - une population occupant le massif forestier de Regnaval, confirmée par 3 observations en 2008 (une de J. LEFEVRE et deux de J. LITOUX),</p> <p>- une population en vallée de la Serre, confirmée par une observation de G. HALLART en 2007.</p> <p>Malgré sa rareté, cette espèce ne semble pas particulièrement menacée sur ce territoire, les milieux occupés ne paraissant pas eux-mêmes menacés. Une présence antérieure dans les massifs forestiers de Saint Michel et de la Haye d'Aubenton, évoquée par L. LARZILLIERE, n'a pas été notée entre 2003 et 2008.</p>

Rainette verte, <i>Hyla arborea</i>	
	<p>La rainette verte semble rare en Thiérache. Durant ce travail, seules deux populations ont été notées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'une autour de la vallée de l'Oise entre Etréaupont et Guise, avec un noyau noté tous les ans dans un milieu mêlant cultures et bocage (G. HALLART et J. LITOUX) et un noyau découvert en milieu bocager en 2008 par D. CURY, - une seconde population, apparemment faible et très localisée, a été découverte en 2008 par G. HALLART, au sein d'un complexe d'anciens bassins de décantation ayant désormais une vocation cynégétique. <p>Une éventuelle troisième population évoquée par L. LARZILLIERE en périphérie de la forêt domaniale du val St Pierre n'a pas été retrouvée lors de mes prospections et reste à confirmer sur la période 2003-2008.</p>
Crapaud commun, <i>Bufo bufo</i>	
	<p>Le crapaud commun est commun dans toute la Thiérache, la plupart des vides de la carte correspondant surtout à des défauts de prospections.</p> <p>C'est la deuxième espèce la plus rencontrée (115 données pour 50 communes) après le groupe des grenouilles vertes.</p> <p>En Thiérache le crapaud commun se rencontre aussi bien dans les massifs forestiers, le bocage ou les villages. C'est la seule espèce à venir se reproduire massivement et avec succès dans les étangs poissonneux.</p> <p>Certaines populations payent un lourd tribut au trafic routier durant la migration pré-nuptiale.</p>
Crapaud calamite, <i>Bufo calamita</i>	
	<p>Très rare en Thiérache, la présence du crapaud calamite est fortement liée à celle des sablières encore exploitées du Pays de Guise et de la Thiérache d'Aumale.</p> <p>La seule population notée sur le territoire concerné au cours de ce travail a été découverte en 2008 par G. HALLART dans une sablière encore exploitée.</p> <p>L'espèce est potentiellement présente dans d'autres communes du même secteur sur lesquelles des sites du même type n'ont pas encore été réellement prospectés.</p> <p>Par ailleurs l'espèce a été notée à Bohain, à quelques kilomètres à l'ouest de la Thiérache, par J. LEFEVRE en 2008.</p>

<p>Alyte accoucheur, <i>Alytes obstetricans</i></p> 	<p>L'alyte apparaît comme assez rare en Thiérache et semble avoir fortement régressé depuis une dizaine d'année.</p> <p>Dans les années 90 L. LARZILLIERE le signalait en lisière de plusieurs massifs forestiers du nord-est du secteur. Ces sites, prospectés en vain durant ces deux dernières années, semblent avoir été désertés.</p> <p>Deux nouvelles populations ont été découvertes par hasard par G. HALLART en 2008, l'une en milieu bocager, l'autre dans un village au milieu de grandes plaines cultivées. Toutes deux paraissent faibles et fortement menacées par l'évolution du milieu. Deux autres populations sont par ailleurs notées par J. LITOUX. Ce dernier constate une nette diminution du nombre de chanteurs sur l'une de ces deux populations : de 10-15 chanteurs avant 2003 à 2 chanteurs en 2008.</p>
<p>Salamandre tachetée, <i>Salamandra salamandra</i></p> 	<p>La salamandre tachetée est certainement assez commune en Thiérache, mais sa discrétion la fait souvent passer inaperçue (40 données pour 12 communes).</p> <p>Au cours de ce travail, elle a été notée dans les massifs forestiers de Saint-Michel - Hirson, du Nouvion-en-Thiérache, de Régnaval et de la Haye d'Aubenton ainsi que dans quelques bois à leurs abords.</p> <p>Mes prospections en forêts domaniales du Val Saint Pierre, de Marle et de Marfontaine sont pour le moment restées vaines.</p> <p>L'espèce semble rester très liée au milieu boisé. Une seule observation (larves dans une ornière) a été réalisée en milieu bocager, mais tout de même à proximité de bosquets et d'une forêt. Beaucoup de données correspondent malheureusement à des adultes trouvés écrasés sur des routes forestières.</p>
<p>Triton alpestre, <i>Ichtyosaura alpestris</i></p> 	<p>Le triton alpestre est commun dans toute la Thiérache, que ce soit dans le bocage ou en forêt, utilisant aussi bien les ornières ombragées en forêt, que les mares prairiales ou les bassins d'ornement.</p> <p>Il a ainsi été noté 73 fois, sur 34 communes différentes.</p>

<p>Triton crêté, <i>Triturus cristatus</i></p> 	<p>L'espèce semble assez rare en Thiérache. Cependant ses faibles densités le rendent souvent difficile à détecter. Neufs observations ont été notées durant ce travail, l'une correspondant à un individu en migration en milieu bocager (G. HALLART), une autre à un individu trouvé dans une cave (L. LARZILLIERE), les autres à des adultes dans des mares prairiales (G. HALLART et J. LITOUX).</p> <p>Des prospections plus poussées, surtout de nuit à la lampe sur les sites de reproduction, permettraient d'évaluer plus précisément l'état des populations. Leur conservation passera inévitablement par la préservation du bocage et de ses réseaux de mares prairiales. Dans les années 90, l'espèce avait été notée aussi en milieu forestier, dans les massifs de Saint Michel (L. LARZILLIERE) et de Marfontaine (observation rapportée par J. LITOUX) ainsi que dans un complexe d'anciens bassins de décantation (L. LARZILLIERE et G. HALLART). Ces sites n'ont pas été prospectés sur la période 2003-2008.</p>
<p>Triton palmé, <i>Lissotriton helveticus</i></p> 	<p>Le triton palmé semble globalement assez rare mais localement abondant en Thiérache (20 données pour seulement 5 communes). Je ne l'ai trouvé exclusivement qu'en milieu boisé (massifs forestiers d'Hirson - Saint-Michel et du Nouvion) et dans quelques mares prairiales de leurs abords immédiats (à moins de 100 mètres de la forêt). D'autres sites où l'espèce avait été notée avant 2003 par J. LITOUX et L. LARZILLIERE (Haye d'Aubenton et proximité de la forêt du Régnaval notamment) mériteraient une prospection plus poussée. De même quelques mentions incertaines resteraient à vérifier, notamment en vallée de la Serre à proximité des Ardennes.</p>
<p>Triton ponctué, <i>Lissotriton vulgaris</i></p> 	<p>Le triton ponctué est commun en Thiérache (58 données pour 36 communes). Il y fréquente presque exclusivement le milieu bocager, utilisant les mares prairiales, fossés et autres milieux aquatiques ensoleillés.</p> <p>Durant mes prospections je ne l'ai rencontré que deux fois en forêt, dont une fois dans une grande ornière très ensoleillée avec une importante végétation, rappelant les milieux humides du bocage, et une fois dans une ornière ombragée, plus typique du triton palmé, en forêt de Plomion.</p>

Conclusions et perspectives.

Ce travail, même s'il reste incomplet et mériterait des centaines d'heures de prospection et de rédaction supplémentaires, permet d'avoir un aperçu du statut et des menaces pesant sur chacune des espèces d'amphibiens sur ce secteur.

La précision du statut de certaines espèces, telles que le calamite, l'alyte ou la rainette nécessiterait une recherche plus spécifique.

Par ailleurs une extension du secteur pris en compte dans ce travail peut être intéressante pour replacer dans un contexte plus global les connaissances sur l'ensemble de ces espèces. Il pourrait ainsi être raisonnablement envisageable d'y intégrer l'ensemble de la vallée de la Serre, une plus grande partie de la champagne picarde et une partie du vermandois.

Il serait aussi intéressant de mener un travail de comparaison avec les données antérieures et de suivre l'évolution de ces populations ces prochaines années, notamment pour les espèces les plus menacées.

La campagne « *Un dragon ? dans mon jardin !* » menée par les CPIE de Picardie étant reconduite en 2009 ; une étude sur la batrachofaune du bassin versant du Goujon (nord-est du secteur concerné) réalisée par la SEProNaT débutant en février 2009 ; quelques projets de prospections personnelles plus

spécifiques ; l'éventuelle implication d'autres naturalistes ; etc... devrait permettre de compléter à nouveau ces connaissances sur 2009.

Il ressort par ailleurs de ces recherches et observations que certaines espèces sont très menacées par l'évolution de leur biotope :

- régression du bocage et de ses mares prairiales liée à l'évolution des pratiques agricoles, menaçant l'alyte, la rainette et le triton crêté et dans une moindre mesure le triton ponctué,

- abandon ou comblement des anciennes sablières abritant les rares populations de crapaud calamite du secteur.

Des actions de préservations de ces milieux, telles que la mise en place de mesures agro-environnementales en faveur du bocage et de ses mares ou encore la restauration ou la mise en gestion spécifique d'anciennes sablières paraissent nécessaires pour la conservation de ces espèces.

L'installation de crapauducs ou la fermeture temporaire de routes secondaires aux quelques endroits où la circulation routière a un réel impact sur les populations lors de leur migration pourrait être bénéfique à plusieurs espèces.

Enfin la sensibilisation pour une gestion plus adaptée des mares d'ornement et étangs pourrait favoriser certaines espèces en leur offrant des milieux accueillants

Guénael HALLART
guenael_guenael@yahoo.fr
06.23.70.07.84

Synthèse et analyse des données : G HALLART

Observateurs : G HALLART, J LITOUX, L LARZILLIERE, C ROUSSEAU, C GOSSE (CPIE 02), A HALLART, J LEFEVRE, D CURY, M. H. GUISLAIN

Fonds de cartes et illustrations : G HALLART.

Les oiseaux d'intérêt communautaire de la Zone de Protection Spéciale des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps (60) en 2007-2008.

Par Sébastien LEGRIS

Introduction

L'office national des forêts (O.N.F.) a sollicité Picardie Nature afin de réaliser l'étude des effectifs des espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire, présentes dans la Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) des Forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps-Carlepont (60). Cette Z.P.S., d'une surface de 25 000 ha, est connue pour abriter plusieurs espèces nicheuses inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » : le Pic Noir *Dryocopus martius*, le Pic Mar *Dendrocops medius*, la Pie-Grièche écorcheur *Lanus collurio*, la Bondrée apivore *Pernis apivorus*, le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*. La reproduction de 2 autres espèces est également soupçonnée : l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* et l'Alouette Lulu *Lullula arborea*. L'ONF souhaitait disposer d'une cartographie des couples de ces espèces à l'échelle du massif forestier, éléments supplémentaires à l'élaboration de leurs interventions ultérieures.

Cet article présente les résultats obtenus lors des 2 années d'étude (2007 et 2008). Pour chaque espèce, il présente le protocole mis en place, les résultats et éventuellement les limites de l'étude.

Etudes Pics noir et Pics mar.

Protocole d'étude.

Méthode : elle a consisté en la réalisation de points d'écoute et d'observation, localisés tous les 500 m. Le temps à consacrer à chaque point était d'un minimum de 5 minutes (30 secondes d'écoute, 30 s. de repasse, 1 minute d'écoute, 30 s. de repasse et 2 mn 30 d'écoute) et il était demandé de les prolonger de 5 minutes dans les zones favorables au Pic Mar (vieilles chênaies), avec à nouveau de la repasse si nécessaire, ceci afin de comptabiliser au mieux les différents cantons. La repasse utilisée au début de chaque point d'écoute alternait le chant du Pic noir et celui du Pic mar. Les magnétophones utilisés avaient une portée d'émission d'environ 250 m en milieu ouvert.

Pour faciliter la localisation (souvent difficile en forêt) des 15 points que comptaient en moyenne les secteurs sur le terrain (ce qui est souvent difficile en forêt), nous avons choisi des repères comme les carrefours, les ponts ou les maisons forestières. Cette localisation entraîne parfois des différences de distance entre les points (de 375 m à 750 m), mais la distance de 500 m initialement prévue a été respectée le plus possible. La durée nécessaire à la prospection d'un secteur était d'environ 5 heures.

2 supports ont été utilisés pour le relevé des observations sur le terrain :

- une fiche de relevés sur laquelle ont été notés le détail des observations (date, nom de l'observateur, conditions météorologiques, numéro du secteur, numéro du point d'écoute, heure d'arrivée, la portée du magnétophone de l'observateur, l'espèce (Pic Mar ou Pic Noir), le nombre de cantons (un canton est défini par la présence d'un individu mâle : chanteur ou non, accouplé ou non),

- une carte où ont été notés : l'emplacement de l'individu, la délimitation des cantons, le nom de l'espèce, le comportement de l'individu, le sexe, les loges découvertes...

Etat des prospections :

Sur les 2 ans d'étude, l'ensemble des 47 secteurs définis et couvrant le massif forestier a été visité, avec un deuxième passage pour 24 d'entre eux. Un total de 71 séances a ainsi été réalisé par 33 observateurs. La deuxième visite de certains secteurs n'a pas pu être assurée, à cause d'une baisse du nombre d'observateurs en 2008, liée à diverses raisons (météorologie moins favorable, doutes sur l'intérêt d'un 2^e passage, baisse de motivation, redondance du travail à réaliser...).

L'essentiel des prospections a été réalisé de la deuxième décennie de mars à la deuxième décennie d'avril (Tableau 1), généralement en matinée et les conditions météorologiques ont été très variables.

Nombre de secteurs prospectés par décade en 2007 & 2008								
	mars-01	mars-02	mars-03	avr-01	avr-02	Avr-03	mai-01	Total secteurs visités
2007	4	13	10	10	8	3	3	51
2008		4	4	7	2	2	1	20
Total	4	17	14	17	10	5	4	71

Tableau 1 : Répartition des dates de prospection.

Sur les 2 ans, les températures étaient comprises entre 8° et 12°, avec un minimum de 4° et un maximum de 22°. En 2007, les conditions météorologiques étaient bonnes, en raison d'un vent faible à absent et d'un ciel souvent dégagé et une absence de précipitation. En 2008, le temps était plus médiocre avec des vents réguliers de 10 à 20 Km/h et un ciel généralement nuageux à couvert.

Résultats Pic mar

Nombre de cantons et densité à l'hectare :

Un nombre de canton minimum et maximum a été calculé d'après les résultats obtenus entre les 2 passages sur un même secteur. Sur les 24 secteurs revisités, les écarts de 5 cantons et plus (voir tableau ci-dessous), sont relativement

Ecart	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre	3	5	3	3	2	4	1	0	1	2	1

Tableau 2 : Répartition des écarts constatés du nombre de cantons entre les 2 passages pour deux années successives.

Si l'on considère une moyenne entre le nombre minimum et maximum de cantons, on peut avancer un chiffre de 368 cantons sur l'ensemble des 3 massifs forestiers, avec 230 (63%) en forêt de Compiègne, 112 (31%) en forêt de Laigue et 26 (7%) en forêt d'Ourscamps-Carlepont. Le calcul d'une densité moyenne, nous amène par ordre décroissant à **2,5 cples/100 ha** (forêt de Laigue), **1,8 cples/100 ha** (forêt d'Ourscamps-Carlepont) et **1,6 cples/100 ha** (forêt de Compiègne).

Comparaison avec d'autres études.

Une étude similaire a déjà été réalisée en forêt de Laigue (Rémi FRANÇOIS, 1997) à la seule différence que seuls les milieux jugés favorables avaient été prospectés et que les points de repasse étaient distants entre eux de 150 à 300 m, contre 500 m en moyenne pour notre étude. Durant ce suivi, les résultats obtenus en 1993-1994 sont de l'ordre de 142 mâles chanteurs pour 4000 ha de forêt prospectés, soit **3,5 cples/100 ha**. Suite à la prospection d'environ 50/75% des zones mes plus favorables en 1993 – 1994 ; une extrapolation de ce chiffre avait été tentée, pour aboutir à environ 250-300 couples sur les 8000 hectares du massif de Laigue (FRANÇOIS, *op. cit.*) Notons qu'ici, la proximité et la situation des points (uniquement dans des zones favorables) a pu contribuer à optimiser les chances de détection de l'espèce, mais peut-être aussi à augmenter les

nombreux (38%) et montrent la difficulté à quantifier correctement l'espèce. Ces écarts semblent principalement liés à l'interprétation des observateurs sur le terrain, notamment la difficulté de différencier les 2 sexes chez l'espèce, ayant entraîné généralement une surestimation (ex : nombre d'individus observés correspondant au nombre de cantons, sans prise en compte des couples probables). La portée sonore des magnétophones utilisés pour la repasse semble aussi une des raisons. Par contre la météorologie et le fait d'avoir prospecté sur 2 années différentes, ne semblent pas avoir joué un rôle important sur les écarts observés.

risques de double comptage comme l'auteur l'avait indiqué ; contrairement à la présente étude, qui a peut-être conduit à une sous-estimation, en raison de points plus éloignés et répartis de façon homogène sur l'ensemble du massif (tous habitats confondus). En effet, dans les plus vieilles chênaies les plus favorables de la forêt de Laigue mais aussi dans celle de Compiègne (âgée de plus de 200 ans comme sur le site des Beaux Monts par exemple), les densités locales peuvent avoisiner 1 couple par hectare (FRANÇOIS, 1997 & comm. pers.), soit 1 canton possible tous les 100 m.

Des densités sont disponibles pour d'autres régions. En Normandie (LPO Haute-Normandie, 2002), un suivi du Pic mar a été réalisé avec un système d'échantillons sur plusieurs parties de forêts, en considérant l'ensemble des milieux rencontrés favorables ou non à l'oiseau. Des points de repasse étaient réalisés tous les 400 m. Les densités obtenues étaient en moyenne de **10 cples/100 ha** avec un maximum de **33 cples/100 ha**. En Belgique (LOVATY F., 2002), une étude réalisée en région de Chimay sur des forêts complètes et avec des points de repasse tous les 200m environ a permis d'obtenir des densités de **3,2 cples/100 ha** (1994-1995) à **5,6 cples/100 ha**.

D'autres densités existent, (YEATMAN-BERTHELOT D. & ROCAMORA G. (1994), elles sont cependant à

prendre avec précaution, car il s'agit souvent d'études réalisées uniquement dans des milieux favorables et non d'inventaires exhaustifs sur l'ensemble d'une forêt, comme c'est le cas dans la présente étude. Dans ces régions les chiffres sont très variables de **3,8 cples/100 ha** dans l'Avesnois à **16,3 cples/100 ha** dans la région de Moulins.

Les nombreuses coupes de vieilles chênaies effectuées depuis les années 1990 dans les massifs de Compiègne et Laigue ont fait régresser les populations de Pic Mar en 15 ans. Par exemple, une bonne partie des futaies âgées l'accueillant en fortes densités citées pour la période 1993 – 1994 en forêt de Laigue ont été exploitées depuis. Nous ne pouvons pas quantifier finement cette régression pour le moment. Il est très probable que la différence entre les 205 – 300 couples estimés alors et les 112 cités supra soit très liée à ces coupes de vieilles chênaies, mais aussi à la différence de méthodologie. Des comparaisons systématiques entre la carte de localisation des Pics Mar de 1997 et les cartes ONF des coupes effectuées permettraient de chiffrer cette évolution (François, comm. pers.)

Nature des contacts : Un contact correspond à chaque observation d'oiseaux isolés ou de couples. Ils sont à distinguer des cantons. Les résultats montrent un total de 573 contacts, dont la plupart 185 (32%) ont été rapportés à des mâles généralement identifiés à leur chant et à leur comportement de défense du territoire, 199 contacts (35%) ont été identifiés comme appartenant à des couples, 64 contacts (11%) sont notés en sexes non déterminés, 5 contacts (1%) en mâle possible, 5 contacts (1%) appartiennent à des femelles possibles souvent pour des individus silencieux, statiques.... Enfin, 115 (20%) contacts n'ont pas été renseignés. Les comportements notés sont en grande majorité des individus vus posés, avec chant ou cri, ainsi que des défenses de territoires et des attitudes agressives. Deux individus tambourinant ont été notés (comportement assez rare chez cette espèce)

Pic noir

Nombre de cantons et densité à l'hectare :

Sur les 47 secteurs visités, dont 24 à deux reprises, on obtient un nombre minimal de 62 contacts et un maximal de 104 contacts.

La répartition sur les 3 massifs forestiers est la suivante :

- * 6 à 20 contacts en forêt de Laigue,
- * 9 contacts (mêmes résultats entre les 2 passages) en forêt d'Ourscamps-Carlepont,
- * 47 à 75 contacts en forêt de Compiègne.

En connaissant le domaine vital du Pic noir (à distinguer du territoire proprement dit, limité à 25-40 ha autour du nid) qui occupe généralement de 200 à 500 ha, parfois plus (maximum de 800 ha), mais parfois moins selon les lieux (YEATMAN-BERTHELOT D. & ROCAMORA G. (1994) les résultats de l'étude montrent des risques de doubles comptages majeurs. Ainsi, pour des secteurs prospectés de 400 ha en moyenne, le nombre de contacts s'élève souvent de 2 à 5, avec un maximum de 8, soit, pour la surface couverte, un nombre souvent trop élevé, pour être rattaché à autant de cantons. Nous avons donc réalisé une analyse cartographique, en reconsidérant le territoire de l'oiseau et en regroupant les contacts proches pouvant correspondre au même individu, permettant d'avancer des chiffres plus raisonnables. Cette analyse n'est évidemment pas sans risque, certains territoires pouvant se chevaucher et des densités pouvant être plus importantes localement. De plus, des changements de territoires de certains couples sont possibles entre 2007 et 2008, même si l'espèce semble être fidèle à son nid et que l'essentiel des résultats ont été récoltés durant l'année 2007.

Cette cartographie permet d'avancer la présence de 51 cantons sur les 3 massifs forestiers, répartis de la façon suivante :

- * 12 cantons en forêt de Laigue, soit une densité de **0,27 cple/100 ha**,
- * 4 cantons en forêt d'Ourscamps-Carlepont, soit une densité de **0,29 cple/100 ha**,
- * 35 cantons en forêt de Compiègne, soit une densité de **0,24 cple/100 ha**.

Comparaison avec d'autres études.

En Belgique une étude réalisée sur la forêt de Lespinasse mentionne une densité pour cette espèce de **0,1 cple/100 ha**. Dans la forêt primaire de Bialowieza des densités beaucoup plus fortes sont notées telles que **2 cples/100 ha** (COLMANT, 2006).

Nature des contacts :

Sur les 101 contacts, 59 concernaient des mâles (58%), 22 des individus non identifiés (22%), 18 des couples (18%), 1 un couple probable (1%) et 1 un mâle probable (1%). Les comportements relevés sont généralement des chants, des cris, et des tambourinages.

Etude Pie-grièche écorcheur

Protocole d'étude

Les secteurs ont été sélectionnés d'après une recherche sur les photos aériennes (Photo Explorer 2005), ainsi qu'à partir de documents fournis par l'ONF (carte des peuplements et des chablis, 1994-1995). Sur les cartes à prospecter figuraient les zones jugées potentiellement

favorables (encerclées de noir). L'ensemble de ces zones était à vérifier, par prospection directe, sachant que certaines pouvaient être défavorables à la suite de l'évolution des peuplements (fermeture du milieu) et pouvaient donc être exclues des recherches.

Après vérification de chaque zone, nous avons demandé aux observateurs à l'aide de la carte, de relever en traçant des patatoïdes, les lieux favorables, peu favorables ou défavorables à l'espèce (critères présentées sur la fiche de relevés). Le but était de réaliser ce travail lors de la première année d'étude (2007), afin d'éliminer les secteurs défavorables pour la deuxième année de suivi (2008).

Afin de couvrir au mieux les secteurs, nous avons conseillé de parcourir :

* l'ensemble des lisières de la zone ouverte proposée (celle-ci peut-être agrandie ou réduite selon la réalité du terrain),

* l'intérieur de la zone ouverte (en éliminant si nécessaire les secteurs trop fermés) en utilisant les chemins ou layons existants (en cas de traversée difficile du milieu).

La distance entre chaque parcours était variable en fonction de la visibilité sur le terrain (degré de fermeture du milieu par les ligneux), c'est-à-dire d'au minimum 200 m (faible visibilité) et d'au maximum 600 m (forte visibilité). Au cours de ces parcours nous avons proposé à l'observateur de faire des points d'arrêt (d'environ 5 minutes) lorsque le milieu lui semble particulièrement favorable (zone ouverte réunissant les différents critères correspondant à l'oiseau).

Lors du parcours les observations ont été notées sur la carte, ainsi que sur la fiche de relevés. Un numéro a été attribué à chaque découverte de canton, afin de faire le lien entre les différentes observations notées sur la fiche et celles sur la carte.

Deux supports ont été utilisés pour noter les observations :- une fiche de relevés sur laquelle ont été notés, la date, le nom de l'observateur, les conditions météorologiques, le numéro du secteur, l'heure d'arrivée et de départ, l'espèce, le numéro du canton (un canton a été défini par la présence d'un individu mâle : chanteur ou non, accouplé ou non), l'heure d'observation, le détail de l'observation (sexe, âge, comportement),

- une carte, où ont été relevés : le tracé du parcours réalisé, l'emplacement de l'individu, le comportement.

Etat des prospections :

Les prospections ont eu lieu de la mi-mai à la mi-juin, lors du cantonnement des individus, mais aussi de la mi-juin à début août, durant le nourrissage des jeunes (forte activité), de préférence en matinée (de 7h00 à 12h00). Les séances ont été programmées de façon à avoir

des conditions météorologiques les plus propices à la détection de l'espèce, soit en général : peu de vent, absence de précipitation, températures clémentes (18 à 25°), ciel dégagé. Elles ont été réalisées sur 19 dates différentes par 17 observateurs, et ont été conduites à toutes heures de la journée.

Résultats

L'étude cartographique et le retour d'informations par les observateurs sur l'existence de zones potentiellement favorables à la Pie-grièche écorcheur, ont permis le repérage d'environ 85 secteurs, où l'oiseau était à rechercher, répartis sur les 3 massifs forestiers.

En 2007, une grande partie de l'effort de prospection a consisté à vérifier l'état de des secteurs ainsi définis sur le terrain. Cette première phase a conduit à l'exclusion de la majorité d'entre eux, la plupart ayant été recolonisé par les ligneux depuis 2001, date à laquelle les photographies aériennes ayant servi au repérage avaient été prises. De ce fait, seulement 14 secteurs présentaient des conditions intéressantes pour la nidification de l'espèce. En 2008, l'ensemble de ces 14 secteurs a été visité au minimum à deux reprises, auxquels s'est ajouté un certain nombre de zones prairiales situées en limite de forêt et incluses dans la ZPS (non prospectées en 2007).

Nature des contacts et nombre de Canton :

En 2007, l'oiseau a été repéré sur 5 secteurs différents, tous en forêt de Compiègne :

* le Fond Pernant : avec tout d'abord une femelle le 19/05/07 (BRAULT S.), puis 2 mâles et une femelle le 25/05/07 (PARIS J.P.), suivi de l'observation d'un mâle le 02/07/07 (LEGRIS S.) et de nouveau un mâle le 02/08/07 (LEGRIS S. & MATHOT W.) ;

* les Vineux : première prospection du secteur le 19/05/07 (sans résultat), puis observation d'un mâle le 05/07/07 (LEGRIS S.) et de nouveau un mâle le 02/08/07 (même parcelle) ;

* le Bois de Damart : présence de deux mâles sur des parcelles différentes le 19/05/07 (LEKERVEN A. & TOMBAL G.), puis un mâle le 10/06/07 (MALIGNAT P.), et plus aucune observation de l'espèce malgré quatre passages sur le secteur entre le 16/06/07 et le 31/07/07 ;

* le Fossé coulant : un mâle est noté à la mi-juin (MATHOT W.) et le 12/07/07 (LEGRIS S. & MATHOT W.), puis quatre individus (un couple et deux juvéniles) sont observés le 31/07/07 (LEGRIS S.) ;

* Pommeraye : une femelle est observée le 19/05/07 (MATHOT W.), puis aucun individu noté malgré 2 visites du secteur.

En 2008, l'oiseau a été revu sur 2 secteurs en milieu forestier :

* le Fond Pernant et environs, avec 4 cantons observés toute la saison, dont 2 ont eu un succès de reproduction certain (observations de jeunes à l'envol) et 2 autres un succès très probable (observations de couples).

* Le Don du Roi à l'est de Vieux-Moulin, avec un individu observé le 31/05/08 (DE LESTANVILLE H. & T'FLACHEBBA M.), posé sur le grillage d'une parcelle en régénération. L'oiseau n'a pas été revu par la suite.

Les prospections des zones de prairies en bordure du massif forestier ont permis l'observation de l'oiseau sur 5 nouveaux secteurs :

* la Belle Hourde à Carlepont, avec une femelle et trois jeunes observés le 09/07/08 (LEGRIS S., MACQUET A. & MATHOT W.);

* les Essarts à Carlepont, avec un mâle isolé et une famille (2 jeunes) le 17/07/08 (LEGRIS S. & MATHOT W.);

* le Buisson Raboeuf à Carlepont, avec trois couples observés et un mâle isolé, le 09/07/08 (LEGRIS S., MACQUET A. & MATHOT W.);

* les Etangs à Bailly, avec une femelle et 3 jeunes, le 09/07/08 (LEGRIS S., MACQUET A. & MATHOT W.);

* Plaine des Essarts à Chiry-Ourscamps, avec 2 couples observés le 09/07/08 (LEGRIS S., MACQUET A. & MATHOT W.);

Bilan ; l'espèce peut être considérée comme nicheuse probable ou certaine sur 9 secteurs de la ZPS, dont 3 en milieu forestier (le Fond Pernant, les Vineux et le Fossé coulant), et 6 en milieu prairial voisins des forêts (prairies aux environs de Bailly, Chiry-Ourscamps et Carlepont).

D'autres oiseaux ont été vus seulement à une reprise en début ou fin de période de reproduction, mais ne semblent pas avoir niché (le Bois de Damart, Pommeraye, le Don du Roi). Ces observations peuvent être le fait d'oiseaux en halte migratoire, ou n'ayant pas trouvé de partenaire, ce qui les a poussés à quitter les lieux. En milieu prairial, l'espèce semble nicher chaque année (d'après le nombre de couples et le succès de reproduction observé en 2008). L'habitat est composé de prairies pâturées et de fauche, où subsistent des haies d'épineux.

En milieu forestier, seul le Fond Pernant semble occupé de façon régulière. Il est occupé depuis plus de 15 ans : la colonisation s'est effectuée progressivement dans les années 1990, à mesure de l'agrandissement de la clairière par les chablis successifs (François, 1997). Des couples nicheurs sont depuis observés chaque année, mais avec des effectifs décroissants du fait de la fermeture du milieu (François, comm. pers.). Ce secteur encore largement ouvert est caractérisé par la présence d'une strate herbacée importante avec

de nombreux ronciers, ainsi que des arbustes de faible hauteur et au feuillage dense (taillée régulièrement par les grands herbivores : Cerfs et secondairement Chevreuils). Une grande partie de cette clairière est envahie par le Cerisier tardif *Prunus serotina*, arbuste invasif nord-américain à peine grignoté par les grands mammifères ce qui réduit fortement les milieux favorables à l'écorcheur (François, comm. pers.).

Enfin, notons qu'en 2007, l'oiseau s'était également reproduit avec succès sur « le Fossé Coulant » : une parcelle en cours de régénération de type coupe à blanc, avec de très jeunes baliveaux et où dominait la strate herbacée. Aucune donnée de nidification antérieure à 2007 ne nous est connue pour les massifs forestiers de Laigue et d'Ourscamps-Carlepont. La recherche de secteurs favorables a montré que seul 2-3 secteurs étaient potentiellement intéressants pour l'espèce sur ces massifs, mais sans succès.

Conclusion : D'après les données antérieures à 2007, la plupart des milieux, auparavant favorables à l'oiseau (créés notamment lors de la grande tempête de 1989) ont régressé à la suite de la fermeture par les ligneux. Il en résulte une baisse de l'effectif de couples nicheurs sur le massif forestier (par rapport aux années 90). Seuls les secteurs ouverts et régulièrement entretenus par les grands herbivores qui abroutissent les jeunes ligneux, comme le Fond Pernant, sont en mesure d'accueillir l'espèce dans les années à venir. Aussi, il conviendra de porter une attention particulière aux parcelles en régénération de type coupe à blanc, surtout si elles sont bordées de buissons denses. Notons également, que l'oiseau peut passer inaperçu dans certains milieux en cours de fermeture, comme ce fut le cas sur « Les Vineux » en 2007, où plusieurs passages ont été nécessaires pour le détecter.

Etude Bondrée apivore **Protocole d'étude**

La présence des individus nicheurs de cette espèce étant particulièrement difficile à détecter (couvert forestier, discrétion de l'oiseau, territoire important...), nous avons proposé de réaliser 2 sorties concertées sur 2 ans (une par an couvrant dans un premier temps le massif de Compiègne, puis le massif de Laigue-Ourscamps). Ces sorties devaient réunir un maximum de bénévoles pour couvrir différents secteurs du massif forestier, où ont été réalisés des points fixes d'observations d'une durée moyenne de 4h00, temps nécessaire pour contacter cette espèce à large rayon d'action. Les points fixes ont été situés à des endroits stratégiques, c'est à dire dégagés ou situés en hauteur, afin d'avoir une vision la plus large possible du secteur. Le but de cette

méthode était essentiellement d'avoir une idée de la fréquentation simultanée de l'oiseau sur la ZPS ; en revanche elle ne permet pas de connaître le nombre précis de couple nicheur. Aussi durant les séances consacrées à la recherche des autres espèces (Pie-grièche écorcheur), nous avons conseillé aux observateurs de noter l'ensemble des contacts avec l'oiseau, en notant la trajectoire de l'oiseau par une flèche, en indiquant certains comportements comme les parades, l'observation d'un couple, la fréquentation d'une aire.... Le repérage des points d'observations pour les comptages concertés a été en partie réalisé sur le terrain lors de l'étude des Pics, mais avant tout grâce aux précieuses informations de Stéphane Brault (garde ONF participant à l'étude). Les points d'observations devaient fournir le meilleur champ de vision possible à l'observateur et couvrir l'ensemble du massif forestier. Pour cela, un total de 7 points a été choisi.

Les prospections ont été réalisées de la mi-mai à la mi-juin, en fin de matinée et début d'après-midi (11h00-15h00).

Résultats

FD de Compiègne

Etat des prospections : Deux sorties concertées ont été réalisées le 02/06 et le 19/06/07. Initialement une seule séance était prévue, mais les faibles résultats du premier comptage ont poussé à renouveler le suivi. La sortie du 02/06/07 a réuni 6 personnes qui se sont partagé 3 points de vue au niveau des « Beaux-Monts », du « Mont Saint-Marc » et de « Vaudrampont ». La sortie du 19/06/07 a rassemblé 14 observateurs répartis sur 7 points, c'est-à-dire les 3 précédents et 4 autres situés sur le « Fond Pernant », à proximité de Saint-Sauveur « Bois de l'Isle », à l'est de Saint-Jean-aux-Bois (parcelle 6181) et au sud de la forêt en plaine « le Buisson Félix ». Les points ont été réalisés entre 10h30 et 16h30 le 02/06/07, et entre 10h30 et 14h30 le 19/06/07.

Pour les 2 séances, le temps a été particulièrement favorable, avec un ciel dégagé, une bonne visibilité, des températures entre 20 et 25°, un vent faible et une absence de précipitation. Ajoutons une réserve à cette appréciation, le 02/06/07 les conditions n'étaient pas bonnes en début de séance en raison d'un temps brumeux.

Nature des contacts et nombre de canton :

Lors du premier comptage, les résultats ont été plutôt faibles avec un total de 4 contacts :

- * 1 depuis « les Beaux-Monts »,
- * 3 depuis « le Mont Saint-Marc » (un minimum de 2 individus différents),
- * aucun sur « Vaudrampont ».

Le deuxième comptage a été beaucoup plus intéressant, avec un total de 28 contacts :

- * 2 depuis « les Beaux-Monts »,
- * 16 depuis « le Mont Saint-Marc » (apparemment, 3 cantons différents),
- * 1 depuis « Vaudrampont »,
- * 2 depuis le « Fond Pernant » (à priori 2 individus différents),
- * 3 depuis le « Buisson Félix »,
- * aucun à l'Est de Saint-Jean-aux-Bois (peu de visibilité depuis ce point d'observation),
- * 4 depuis « le Bois de l'Isle » à l'est de Saint-Sauveur.

L'ensemble des points d'observations connus et présentant une bonne visibilité ont été exploités. Aussi, d'après les angles de vue relevés sur chacun de ces points et en estimant une distance d'observation comprise entre 3,5 et 4 km, on peut avancer que la surface forestière couverte lors de ce comptage, avoisinait les 4600 ha soit 31% de la surface totale du massif de Compiègne. Ce chiffre est loin d'être inintéressant quant on connaît les difficultés de trouver des points de vue dégagés en milieu forestier.

Des parades ont été notées sur un certain nombre de points (Buisson Félix, Mont Saint-Marc, Vaudrampont...), la présence de 2 individus volant ensemble formant un couple probable a également été rapportée, certains individus ont été vus à plusieurs reprises au dessus des mêmes parcelles.... Ces indices, tout en restant prudent, peuvent fournir des indications sur les territoires occupés. Ainsi, en vérifiant les heures d'observation et en prenant en compte les risques de double comptage d'un point à l'autre, on peut avancer que le comptage concerté du 19/06/07 a permis de relever 7 cantons : 1 à la Garenne du Roi, 1 à la Mare aux Canes, 1 au Mont du Tremble, 1 à l'est du Mont Saint-Marc, 1 aux Vineux, 1 à la Haute Queue (Saint-Sauveur), et 1 à l'Est de Vaudrampont.

D'après ces résultats, et en réalisant une estimation par rapport à la surface couverte lors du comptage (4600 ha), on peut estimer à 22 le nombre de cantons sur les 14 400 ha du massif forestier de Compiègne, soit une densité de **0,15 cpl/100 ha** (15 couples pour 100km²).

Pour comparaison, l'enquête nationale réalisée sur les rapaces en 2000-2001 (BRETAGNOLLE V. & THIOLLAY J.-M., 2004), indique que le domaine vital des Bondrées avoisinerait les 10 km², et montre des densités très variables d'une région à l'autre, 12,5 couples pour 100 km² sur le Piémont des Vosges, 5,5 couples/100 km² dans le Ried et sur la bordure rhénane, 8,3 couples/100 km² dans les Vosges, 4,5 couples/100 km² dans la région de Montbéliard,

25 couples/100 km² dans le Bas Bugey (Ain), 16 couples/100 km² dans la région de Cruseilles (Savoie) et 25 couples/100 km² en Haute-Savoie au dessous de 1000 m. Ces densités sont calculées sur des régions entières (tous milieux confondus), ce qui peut expliquer qu'elles soient généralement plus faibles que celle relevées sur le massif forestier de Compiègne.

D'autres observations de cette espèce, réalisées en dehors des comptages concertés dédiés nous sont parvenues. Certaines indiquent la présence de possibles cantons supplémentaires. Elles concernent les secteurs suivants :

* le Bois de Damart et ses environs, avec deux contacts le 19/05/07 (LEKERVERN A.), ainsi qu'un individu observé le 31/05/08 (LEGRIS S., NANSOT T. & VILCOT V.);

* la Brévière, avec un individu le 03/06/07 (DECOUTTÈRE T.),

* le carrefour de la Grande Patte d'Oie & la Malmaire, avec un couple observé le 12/06/07 (LEGRIS S.), puis un individu en vol le 19/06/07 (MERY J.) et, pour finir, l'observation d'un oiseau paradant durant 10 minutes le 02/08/07 (MATHOT W. & LEGRIS S.),

* Béthisy, un individu observé en vol et poussant des cris le 31/07/07 (LEGRIS S.),

* Compiègne « FD de Compiègne/p.9342 », un individu posé sur un piquet le 17/06/08 (LEGRIS S., NANSOT T. & VILCOT V.);

* Compiègne « Marché Dupuis/p.2121 », un individu le 26/06/08 (LEGRIS S. & MACQUET A.).

Des observations ont également été réalisées dans les secteurs de :

* la Landeblin, avec un couple en parade et en chasse le 22/06/07 (BRAULT S.). Il semble que cette observation soit à rattacher aux individus notés 19/06/07 à l'Est de Vaudrampont.

* Les Vineux, où 3 individus ont été observés à 2 reprises le 05/07/07 et le 02/08/07, avec des comportements de parade, et de nombreux cris le 02/08 (jeune à l'envol ?) (MATHOT W. & LEGRIS S.). Il semble s'agir ici des individus observés le 19/06/07 depuis le site des Beaux-Monts.

FD de Laigue et d'Ourscamps-Carlepont

Etat des prospections : Un comptage concerté a été réalisé le 11/06/08, ayant réuni 6 personnes partagées sur 4 points d'observations : Janville « Mont-Ganelon », Saint-Crépin-aux-Bois « le Chauffour », Caisnes « les Friches » et Chiry-Ourscamps « Mont Conseil ». Les points ont été prospectés entre 11h00 et 16h00. Ils ont permis de couvrir la quasi totalité des forêts domaniales de Laigue et d'Ourscamps-Carlepont, mais leur distance avec certaines parties du massif (situées à plus de 4 km des observateurs), a certainement limité les chances de détection. Lors du comptage les conditions étaient peu favorables en raison du

ciel nuageux, et de la présence de vent à 10-15 km/h.

Nature des contacts et nombre de cantons :

Lors de ce comptage un total de 3 contacts :

* un individu aux environs de Chiry-Ourscamps,

* un individu au sud-ouest de Saint-Crépin-aux-Bois,

* deux individus, en transit vers la vallée du Matz (passage au dessus de Thourotte)

Dans l'ensemble, le comptage a été peu fructueux (peu de contacts), certainement en raison des conditions météorologiques. Les individus ont été observés en transit, sans comportement d'occupation de territoire (absence de parade et autres). Il semble donc actuellement difficile d'avancer des éléments sur l'occupation de la Bondrée apivore sur les Forêts Domaniales de Laigue & Ourscamps.

D'autres contacts ont été réalisés (hors comptage concerté). Il s'agit pour l'essentiel d'individus isolés sans comportement de parade, sur plusieurs points aux environs des Forêts Domaniales de Laigue & Ourscamps :

* Carlepont « le Buisson Raboeuf » et « les Essarts » ;

* Pontoise-les-Noyon « Ferme de Courcelle » ;

* Bailly « la loge » (observation d'un couple en transit).

Etude Busard Saint-Martin

Protocole d'étude

Nous avons proposé de relever l'ensemble des contacts avec cet oiseau durant les séances vouées à la recherche des autres espèces (Pics, Pie-grièche écorcheur, Bondrée apivore...). En cas de repérage de secteurs favorables (clairières ou parcelles en cours de régénération en bordure de lisière), nous avons conseillé aux observateurs de rechercher l'oiseau, tout d'abord en assurant un passage au mois d'avril, afin de détecter les parades de cette espèce et avoir une idée des secteurs fréquentés ; puis d'assurer un deuxième passage au mois de juin, afin de tenter de repérer l'emplacement des nids, et/ou de confirmer les secteurs fréquentés. C'est ce qui a été réalisé. Des séances supplémentaires ont été assurées, en avril et en juin 2007 & 2008.

Repérage des points d'observations : En milieu forestier, le Busard Saint-Martin est connu pour nicher en lisière de bois, où dans des clairières situées en périphérie, en général à proximité de ses terrains de chasse (zones cultivées). Cela évite à l'oiseau de réaliser de grands déplacements, coûteux en énergie, pour rejoindre son nid. Aussi, la majeure partie du massif forestier de Compiègne, Laigue et Ourscamps-Carlepont, ne présente pas ces conditions, car

éloigné des cultures et bordé soit par la vallée de l'Oise, ou par des zones urbanisées ou encore par de larges étendues boisées. Nous avons donc exclu l'ensemble de ces parties.

En revanche le Sud de la forêt de Compiègne s'y prête particulièrement bien, d'ailleurs l'ensemble des couples nicheurs connus avant 2007 ont été contactés sur cette partie du massif. Nous avons donc axé nos recherches sur cette zone, en réalisant des points d'observations dans les clairières favorables (Bois de Damart, la Garenne du Roi, le Mont Saint-Marc) et dans les zones agricoles situées en lisière (le Buisson Félix, le Haut Chemin, la Loge Lambert, les ruines gallo romaines de Champlieu, la Croix Rouge).

Résultats

Etat des prospections : Les séances ont eu lieu à 8 dates différentes, au mois d'avril (3 dates), au mois de mai (1) et au mois de juin (4). La durée des points fixes d'observations était généralement de 1h00. Les prospections ont eu lieu à différentes heures, en fin de matinée jusqu'en début de soirée. Un total de 18h50 de points fixes d'observations a été consacré à la recherche de l'oiseau (sans compter les recherches en voiture et le temps d'accès aux différents points), soit 8h30 en zone de clairière forestière et 10h20 en zone cultivée.

En 2007, au mois d'avril la météo était particulièrement bonne avec des températures comprises entre 12 et 18°, un vent faible à nul, une absence de précipitation, un ciel dégagé et une bonne visibilité. La recherche réalisée au mois de mai présentait des conditions moins bonnes, avec une température autour de 15°, la présence d'un vent de 15-20km/h de secteur Nord, un ciel couvert et une mauvaise visibilité. Pour le mois de juin le temps était également peu favorable avec un ciel très nuageux et la présence d'un vent de 20km/h de secteur Sud-Ouest ; les températures avoisinaient les 20°, la visibilité était bonne et les précipitations absentes.

En 2008, les 2 séances ont été réalisées avec des températures de 18°, un vent de 5 à 10km/h de secteur NO, un ciel dégagé et une bonne visibilité.

Nature des contacts et nombre de cantons : Un individu a été noté le 06/04/07 à la Garenne du Roi (DE LESTANVILLE H.) et un autre a été vu brièvement le 18/06/08 au niveau de Caisne « le Buisson Félix » (LEGRIS S. & MACQUET A). Les autres recherches n'ont amené aucun résultat. L'oiseau semble donc peu fréquent dans le secteur et sa nidification dans le massif forestier n'a pas été observée.

Etude Alouette Lulu

Protocole d'étude

La présence de cet oiseau comme nicheur étant simplement suspectée, nous avons proposé de lui consacrer une certaine attention durant les séances consacrées à la recherche des Pics (période de chant sensiblement la même).

En cas de contact avec l'espèce, nous avons proposé aux observateurs de noter sur une carte les chanteurs. L'espèce est potentiellement présente le long des lisières et clairières de bois avec en général des arbres en retrait et un substrat sec.

Résultats

Une recherche réalisée le 27/03/07, durant environ une heure, au niveau de l'allée des Beaux Monts, zone où l'oiseau avait déjà été entendu en migration avant 2007 a été effectuée mais aucun résultat concernant cette espèce ne nous est parvenu. Notons qu'un observateur connaissant bien l'oiseau sur le massif et ayant participé à l'étude, a confirmé l'absence de contact en 2007.

Etude Engoulevent d'Europe

Protocole d'étude

Les prospections étaient prévues fin mai et début juin, en soirée de 20h00 à 0h00.

Nous avons conseillé de prospecter les secteurs potentiellement favorables à l'espèce (landes, parcelles en régénération sur substrat sec...), en réalisant des points d'observations de 15 mn distants les uns des autres de 600 m au maximum.

L'analyse de la carte des peuplements et des sols de la ZPS, le repérage des zones ouvertes sur photographies aériennes, ainsi que les informations des observateurs sur des sites potentiellement intéressants ont permis de répertorier une douzaine de secteurs. Parmi ceux-ci, très peu présentaient de bonnes conditions, à l'exception d'une lande gérée depuis quelques années par l'ONF et quelques parcelles de résineux en cours de régénération, mais trop fermées pour accueillir l'oiseau.

Résultats.

Etat des prospections : En 2007, deux soirées ont été consacrées à la recherche de cette espèce, le 12/06 au cours d'une sortie concertée ayant rassemblé 7 personnes et le 21/06/07 avec 2 observateurs. En 2008, une soirée a été menée.

Conditions météorologiques : Lors de la sortie du 12/06/07, les conditions étaient très favorables avec une température autour de 20°, un vent faible, un ciel dégagé et une absence de précipitation. Le 21/06/07, le temps était semblable avec cependant la présence d'un vent de 20 km/h de secteur Sud-Ouest.

Nature des contacts et nombre de cantons : Aucun contact de l'espèce n'a été noté. L'espèce

semble donc absente du massif forestier, malgré l'observation de 2 individus chanteurs en 2003 dans les environs de la commune de Saint-Jean-aux-Bois. (J. MERY).

Remerciements

A l'ensemble des ornithologues qui ont contribué à la réalisation de l'étude : BARAILLER Jean-Luc, BARBE Frédéric, BONNEL Jean-Philippe, BOUCHINET Frédéric, BOUSSEMART Aurore, BRAULT Stéphane, BRIGNON Lucie, COMMECY Xavier, CONDAL Valentin, COUTEAU Caroline, Couvreur Bernard, Daumal Thibaud, DE LESTANVILLE Henri, DECOUTTERRRE Thierry, FAGARD Jean-Paul, GARRIGUES Laure, GAVORY Laurent, GEGOU Pierre, JAMINON Jérôme, LANGIN Sabrina, LAWNIZACK Catherine, LECOQUEN Mickael, LEFEVRE J., LE KERVEN Arnaud, LEBRUN Christophe, LEGRIS Sébastien, LOUVET Cédric, MACQUET Alexandre, MAINNEVRET G., MALIGNAT Pascal, MARETE Bernard & Mr HENON, MATHOT Patrick, MATHOT William, MERLAND Antoine, MERY Jérôme, NANSOT Thierry, PARIS Jean-Pierre, PIERRET Loïc, SENGEZ Pierre, T'FLACHEBBA Mathieu, TOMBAL Gérard, TOURTE Sylvain, VANDAMME Laetitia, VEILLE Frantz, VESSYER F., VILCOT Vincent & VOTTE Martial. Et que les oubliés veuillent bien nous excuser.

Bibliographie

- BRETAGNOLLE V. & THIOLLAY J.-M. - 2004. Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation, Delachaux et Niestlé, Paris.
- COLMANT L., 2006. Evolution récente de la population du Pic mar *Dendrocops medius* dans la région de Chimay (Belgique). *Alauda* 74 (3), 2006 p 353-364
- FRANÇOIS R., 1997. La population de Pic mar *Dendrocops medius* de la forêt de Laigue. G.E.Or 60. *Le Pic Mar* n°2 p 23-27.
- LOVATY F., 2002. Les densités remarquables du Pic mar *Dendrocops medius* dans les futaies de chênes âgés de l'Allier (France) : un effet des altérations anthropiques de la forêt. *Alauda* 70 (2), 2002 p. 311-322.
- LPO Haute-Normandie, 2002. <http://haute-normandie.lpo.fr/themes/picmar/picmar.htm>
- YEATMAN-BERTHELOT D., ROCAMORA G. (1994). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société d'Etudes Ornithologiques de France.p. 775.

LEGRIS Sébastien : sebastien.legris@picardie-nature.org

Picardie Nature

14 Place Vogel - B.P. 835- 80 008 AMIENS Cedex 1

Tel : 03.22.97.97.87_Fax : 03.22.92.08.72

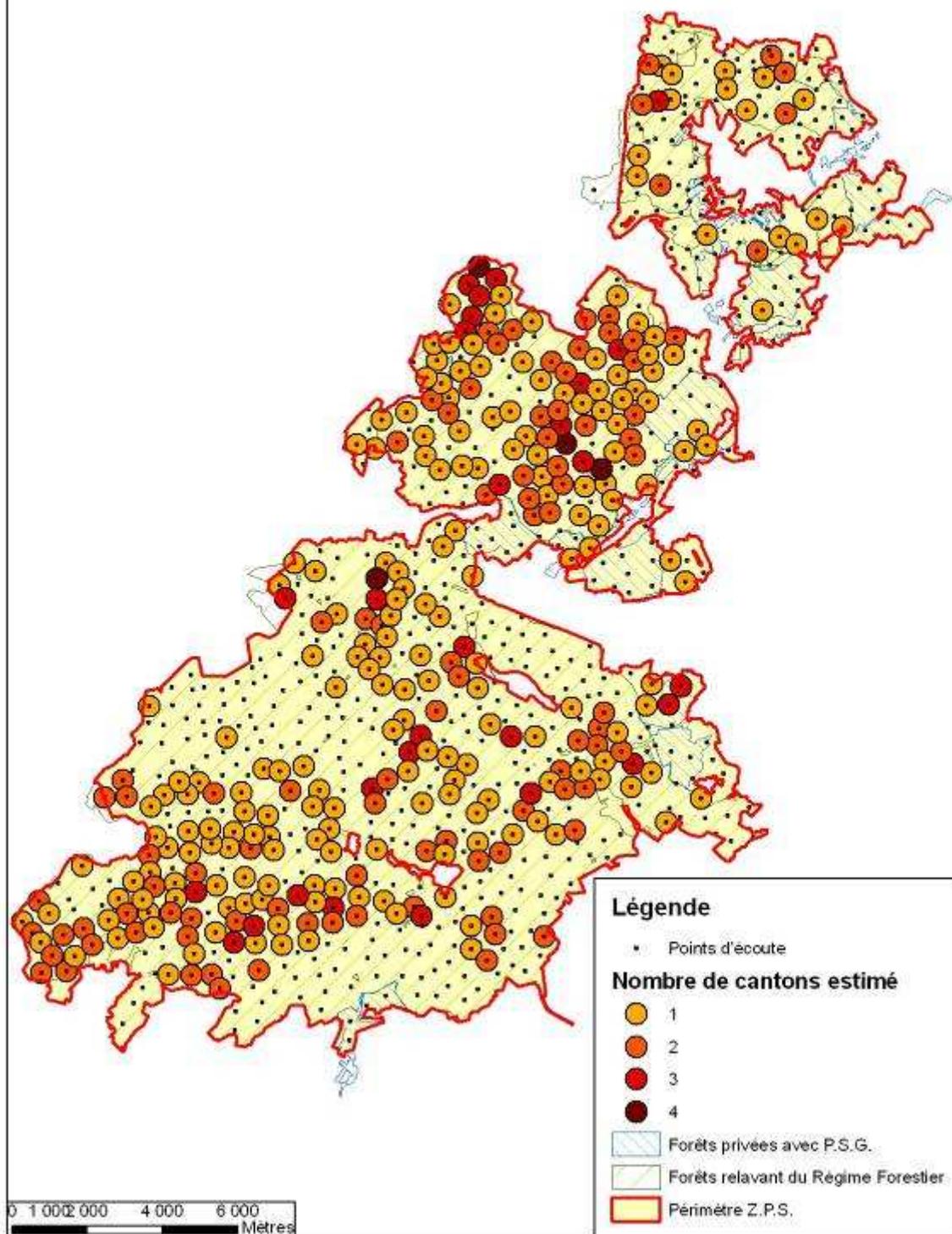
Mail : contact@picardie-nature.org

<http://www.picardie-nature.org>

Picardie Nature – 14 place Vogel – BP 835 - & 03 22 97 97 87

Document d'Objectifs Natura 2000
Z.P.S. Massif forestier de Compiègne
Synthèse des observations de Pic mar (2007-2008)

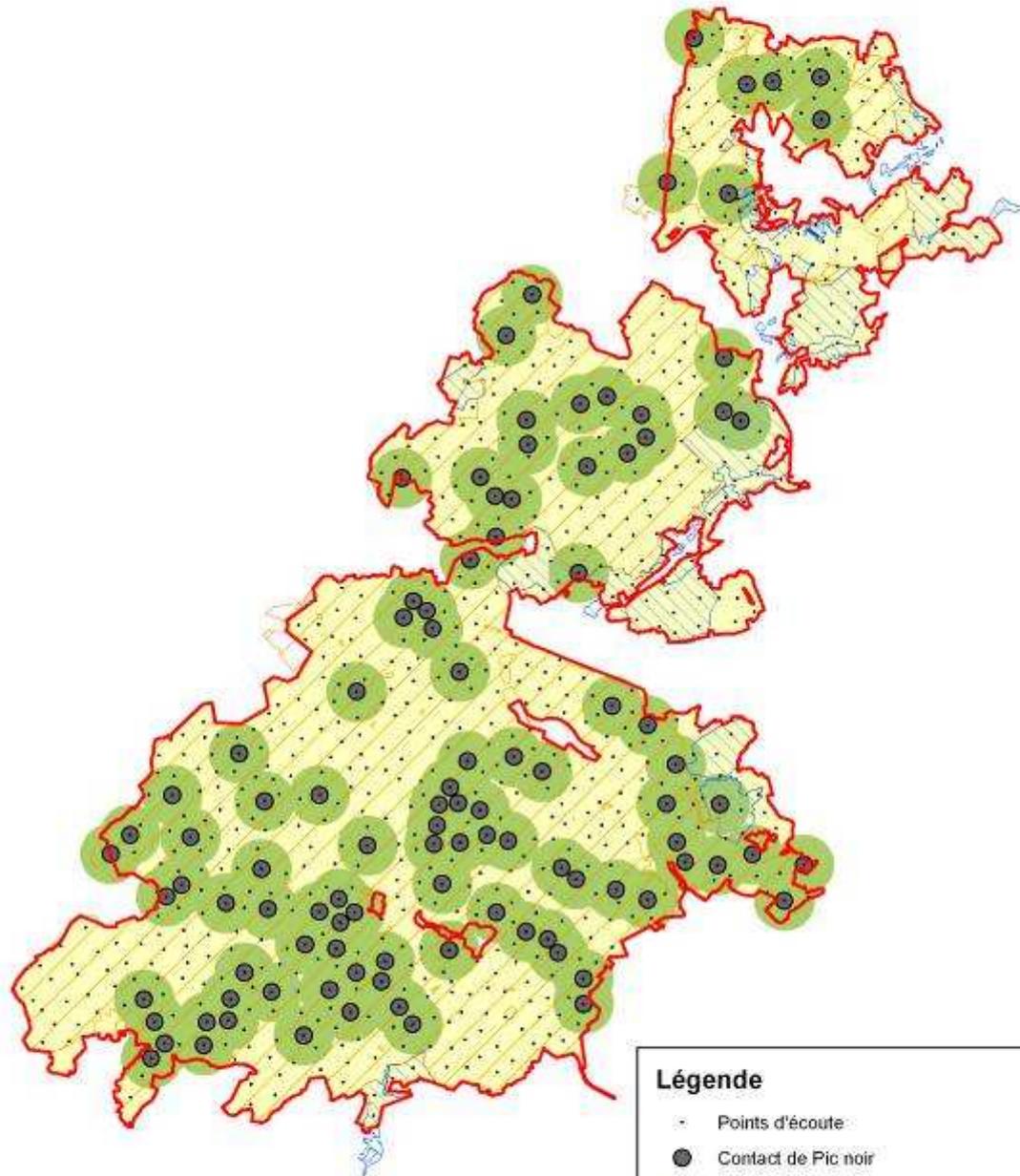
Office National des Forêts - Picardie Nature 2008



Document d'Objectifs Natura 2000
Z.P.S. Massif forestier de Compiègne
Synthèse des observations de Pic noir (2007-2008)



Office National des Forêts - Picardie Nature 2008



Légende

- Points d'écoute
- Contact de Pic noir
- Territoire estimé de la population
- Périmètre Z.P.S.
- Forêts privées avec P.S.G.
- Forêts relevant du Régime Forestier

Suivi d'un dortoir de Bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus* à Boves (80).

Par Xavier COMMECY

Le Bruant des roseaux est une espèce nicheuse assez largement répandue dans notre région sans que ses effectifs soient localement très élevés ; l'espèce hiverne aussi dans nos trois départements. En dehors de la période de reproduction, cette espèce peut se regrouper en bandes à la recherche de nourriture, souvent dans les milieux ouverts et elle forme à la tombée de la nuit des dortoirs dans des milieux plus fermés, souvent les phragmitaies des milieux humides.

Pendant 5 saisons, nous avons suivi par la technique du baguage un petit dortoir de Bruants des roseaux au cours de la période hivernale dans la réserve naturelle Saint Ladre à Boves (80), un marais de la vallée de l'Avre. Le site est géré par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et ces opérations de baguage aussi bien intra saisonnières qu'interannuelles sont un élément du suivi du site en vue de sa gestion.

Méthodes.

Les séances de baguage sont réparties en fonction des conditions météorologiques (pas de pluie et peu de vent en soirée) et des disponibilités du bagueur (en particulier pendant les vacances scolaires) et durant toute la période hors nidification. Les filets de

captures (7 filets de 12 mètres) sont placés dans les secteurs les plus propices à l'espèce – phragmitaie dense et haute, toujours au même endroit au cours d'une saison. Les filets peuvent bouger de quelques mètres d'une année sur l'autre en fonction de la pousse de la végétation durant l'été précédent. Ils sont tendus environ une heure avant la tombée de la nuit, dans la phragmitaie, à proximité de buissons (meilleure discrétion et des oiseaux se posent régulièrement sur ces perchoirs). Une repasse (source de musique émettant le chant de l'espèce, le matériel utilisé est peu puissant) est diffusée pendant toute la séance pour essayer de concentrer les oiseaux près des filets de capture. Les oiseaux sont bagués sur place et relâchés immédiatement.

Pendant l'hiver 2004 – 2005, 13 opérations ont été menées entre le 24 octobre et le 14 mars ; 23 en 2005 – 2006 entre le 23 octobre et le 15 mars ; 25 en 2006 – 2007 entre le 4 octobre et le 16 mars ; 23 en 2007 – 2008 entre le 4 octobre et le 27 mars ; 14 en 2008 – 2009 entre le 26 septembre et le 19 février.

La répartition des séances de baguage par décade, pas de temps que nous utiliserons pour les analyses de résultats s'établit comme suit :

Décade	S3	O1	O2	O3	N1	N2	N3	D1	D2	D3	J1	J2	J3	F1	F2	F3	M1	M2	M3
Nombre	1	4	12	20	14	4	3	3	4	8	2	1	4	1	6	4	1	4	2

Tableau 1 : répartition des séances de captures au cours d'une saison.

Résultats.

Pour présenter les résultats nous donnerons de manière cumulée sur les 5 années, le nombre d'oiseaux bagués par décade, le nombre d'oiseaux déjà porteurs de bagues capturés (les contrôles) et le devenir de ces oiseaux lorsqu'il est connu (par les recaptures ultérieures). Ceci nous permettra d'aborder la complexité du fonctionnement d'un tel dortoir : l'oiseau capturé à la date X est-il un hivernant local, un migrateur ou un vagabond ? Les résultats par décade seront donnés en % ou en nombre de captures par 100 mètres de filets de manière à compenser l'hétérogénéité de la répartition des séances de captures.

La taille du dortoir suivi :

Des dortoirs accueillant plusieurs centaines de Bruants sont connus ; ces grands dortoirs sont souvent temporaires. Dans le cas exposé ici, il s'agit d'un petit dortoir occupé par une à quelques dizaines d'oiseaux tout au long de « l'hiver » et il est stable année après année. Une part probablement importante des oiseaux présents doit être capturée à chaque séance : nous en capturons souvent plus que nous en voyons arriver.

Le nombre de captures réalisées est indiqué dans le tableau 1 ; ici sont pris en compte : les oiseaux bagués et les captures d'un oiseau déjà marqué (contrôle).

Décade	S3	O1	O2	O3	N1	N2	N3	D1	D2	D3
Nb oiseaux /Nb séances	2/1	38/4	231/12	289/20	106/14	30/4	35/3	25/3	65/5	60/8
Moyenne	2	9.5	19.2	14.5	7.6	7.5	11.6	8.3	13	7.5
Décade	J1	J2	J3	F1	F2	F3	M1	M2	M3	Total
Nb oiseaux /Nb séances	19/2	6/1	59/4	12	47/6	46/4	18	22/4	12/2	
Moyenne	9.5	6	14.7	12	8.8	7.8	18	11	6	

Tableau 2 : Taille du dortoir = nombre d'oiseaux capturés (moyenne par séance)

Le dortoir accueille ses premiers oiseaux (fin août) début septembre. Des séances de captures et d'observations début et mi août permettent de certifier l'absence d'arrivée d'oiseaux à la tombée de la nuit. Le passage est net lors de la deuxième moitié d'octobre ; l'hivernage débute en novembre et

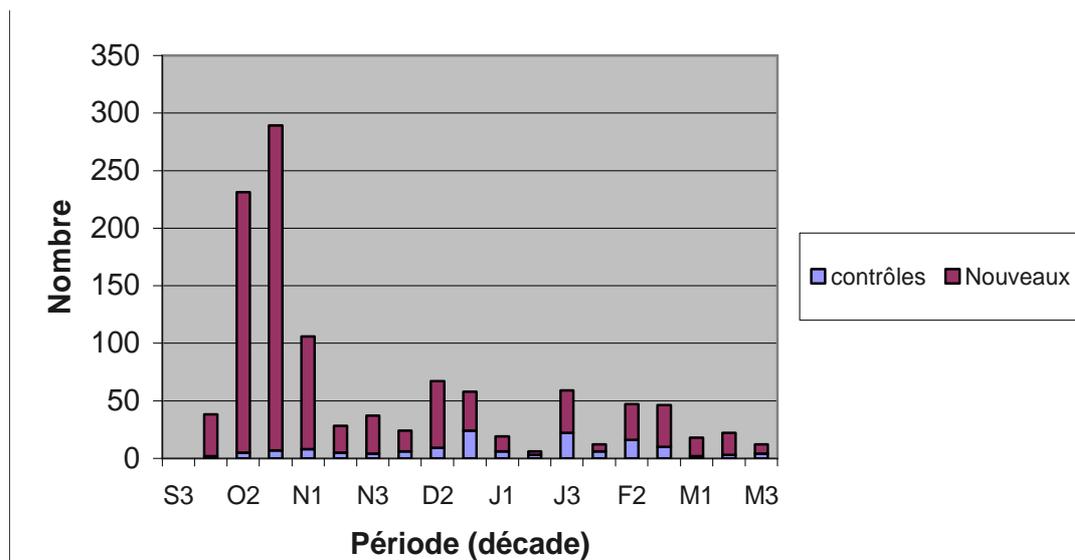
dure jusqu'à mi-janvier ce qui permet la capture d'une dizaine d'oiseaux par séance. Le passage de printemps se dessine fin janvier et dure jusque mi mars.

Nous allons essayer d'affiner ce schéma en détaillant les catégories d'oiseaux capturés.

Le mode d'occupation du dortoir.

Décade	S3	O1	O2	O3	N1	N2	N3	D1	D2	D3
Nouveaux		36	226	282	98	23	33	18	58	34
Contrôles		2	5	7	8	5	4	6	9	24
% Contrôles		5,2	2,1	2,4	7,5	17,8	10,9	25	13,4	41,3
Décade	J1	J2	J3	F1	F2	F3	M1	M2	M3	
Nouveaux	13	3	37	6	31	36	16	19	8	
Contrôles	6	3	22	6	16	10	2	3	4	
% Contrôles	31,5	50	37,2	50	34,1	21,8	11,1	14,2	30	

Tableau 3 : Répartition des oiseaux bagués/contrôlés par décade.



Ont été considérés comme nouveaux : soit des oiseaux capturés et non déjà porteurs de bague, soit la première recapture d'oiseaux déjà bagués par nous mais plus d'un an auparavant ainsi que les rares contrôles d'oiseaux non marqués sur place. Sont considérés comme contrôles, les oiseaux déjà capturés au moins une fois dans la saison. On remarque ainsi un apport continu d'oiseaux nouveaux de début septembre jusque mi décembre, apport qui est beaucoup plus réduit, voire minime ensuite. Au cours de ces 3 mois et demi, moins de 20% des

oiseaux sont des contrôles c'est-à-dire qui ont déjà été marqués durant la saison en cours. Les oiseaux capturés de fin décembre à mi février peuvent être considérés comme des hivernants et pendant des deux mois, entre le tiers et la moitié des oiseaux capturés à chaque séance l'ont déjà été au cours de la saison. Entre la fin février et la fin mars le pourcentage des contrôles chute montrant l'arrivée de nouveaux oiseaux, signe du passage prénuptial. En fin mars, l'effectif est faible et peut concerner des oiseaux s'installant pour la nidification ce qui concerne les 2 ou 3 couples reproducteurs dans ce marais. Ces nicheurs locaux sont marqués en été ainsi que leurs jeunes... mais ils ne sont

pas retrouvés pendant les opérations conduites en hiver. Il semble bien qu'ils quittent le secteur.

L'occupation du dortoir hivernal :

On peut aussi s'interroger pour connaître quels sont les oiseaux qui vont hiverner sur place ;

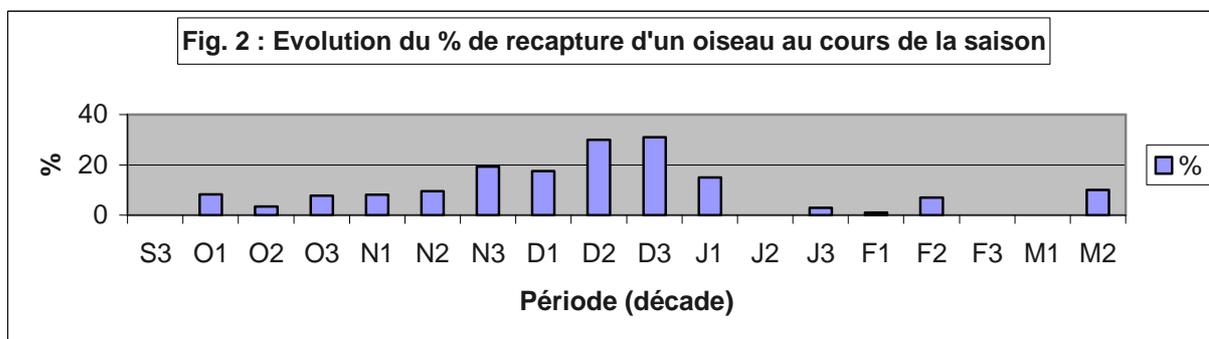
nous avons déjà indiqué que ce ne sont pas les reproducteurs locaux. Sont-ce les oiseaux arrivés en début de saison ou d'autres arrivés plus tard ?

Pour ceci nous pouvons regarder la part des oiseaux marqués au cours d'une décade et qui seront repris au cours de la même saison.

Décade	S3	O1	O2	O3	N1	N2	N3	D1	D2	D3
Retrouvés	0	3	8	22	8	2	6	3	17	10
%	0	8.3	3.5	7.8	8.1	9.5	19.3	17.6	29.8	31.2

Décade	J1	J2	J3	F1	F2	F3	M1	M2	M3
Retrouvés	2		1		2			2	
%	15.4		3		7			10	

Tableau 4 : part des recaptures des oiseaux bagués par décade.



Il apparaît ainsi nettement que peu des oiseaux arrivés avant la mi novembre s'installeront pour hiverner sur place (- de 10% des captures), alors qu'après cette date et jusqu'à fin décembre, entre ¼ et 1/3 des oiseaux capturés le seront de nouveau dans les jours ou semaines qui suivent (et pourtant leur chances de captures sont moins élevées puisque le nombre de séances ultérieures est moindre). En fin janvier et février, ce sont de nouveau des oiseaux qui ne resteront pas sur place qui sont majoritairement pris ; ceci montre la migration de printemps.

On peut aussi se demander si ces constatations sont valables aussi bien pour les

mâles que pour les femelles ou si l'on peut distinguer des stratégies différentes d'hivernage entre les deux sexes.

Même en hiver, il est facile quand on a l'oiseau en mains, de distinguer le sexe des Bruants des roseaux en hiver – contrairement à l'observation lointaine aux jumelles. Ont ainsi été capturés (en première capture) : 308 femelles (32%), 655 mâles (67%) et seulement 6 sont restés indéterminés. On constate que le nombre de mâles capturés est nettement majoritaire ; ceci est-il valable durant toute la période inter nuptiale ?

En première partie de la saison (20 septembre – 10 novembre), les % évoluent de la manière suivante : Tableau 5.

	S3	O1	O2	O3	N1
F	2	21	95	86	27
%	100	58	44	31	28
M	0	15	123	195	69
%	0	42	56	69	72

Tableau 5 : Répartition des sexes des oiseaux bagués par décade en début d'hiver.

Les femelles semblent donc passer plus tôt que les mâles à l'automne.

En hivernage proprement dit - 20 novembre 20 janvier - : 90 mâles (79.6%) capturés et 23 femelles. On voit donc que ce sont principalement des Bruants mâles qui hivernent dans notre région.

	J1	J2	J3	F1	F2	F3	M1	M2	M3
F	7	2	3	7	10	6	19	5	4
%	28	30	21	22.5	28	17	63	27	66
M	1	4	11	24	26	28	11	13	2
%	7	7	79	77.5	72	83	37	73	34

Tableau 6 : Répartition des sexes des oiseaux bagués par décade en fin d'hiver.

Il semble ainsi que les femelles passent plus tard que les mâles à la remontée de printemps.

On pourrait se demander de la même manière s'il y a des différences de stratégies migratoires selon les âges des oiseaux. Nous n'avons pas recherché à le déterminer pour deux raisons : au fur et à mesure de la saison il est de plus en plus difficile de donner avec certitude un âge aux oiseaux capturés, les critères étant difficiles à cerner (plus terne, moins foncé, un peu plus usé...) et ceci d'autant plus qu'il fait souvent nuit et que nous baguons à la lumière d'une lampe frontale. D'autre part, par convention, au premier janvier, tous les oiseaux prennent un an d'âge et nous notons alors tous les oiseaux pris comme étant des « plus de 1 an ».

Fidèles ou vagabonds ?

Pour quelques oiseaux nous avons des certitudes de fidélité au site d'hivernage. Sont considérés dans cette catégorie des oiseaux pris plusieurs fois au cours de plusieurs saisons.

Par exemple, un oiseau bagué le 24/10/05 a été contrôlé le 06/01/06 puis les 09/12/06 et 31/01/07 ; ou tel autre qui est resté lui 3 ans fidèle : 19/12/05 et 06/01/06, 18/11/06 et 31/01/07, 06/01/08 et 03/03/08. Nous avons trouvé ainsi 9 oiseaux fidèles au dortoir d'hivernage, 5 pendant 2 hivers et 4 aussi pendant 3 hivers. Il y a probablement bien d'autres cas mais ne sont repris ici que les oiseaux contrôlés plusieurs fois par saison, ceux – nombreux – ayant été contrôlés une seule fois 2 hivers différents peuvent appartenir à cette catégorie ou à la suivante.

On peut signaler aussi une fidélité au site de migration ; nous avons répertorié dans cette catégorie les oiseaux pris une seule fois par

Et au printemps, nous obtenons les résultats suivants (Tableau 6) :

saison mais sur plusieurs années. 25 cas représentent cette fidélité au site de migration. Il y a probablement parmi eux, des cas de fidélité au site d'hivernage mais le hasard des

captures a fait que nous n'avons pu les capturer qu'une fois dans la saison. Dans ces 25 cas, nous pouvons repérer 4 cas d'oiseaux pris une fois à la migration d'automne (octobre – novembre) et contrôlés plus d'un an plus tard en février soit lors de la migration de printemps. Marais retrouvé uniquement aux deux passages ou hivernants non détectés ? La pression de capture (près d'une capture sur deux concerne un contrôle au cœur de l'hiver) et la petite taille du dortoir nous incitent à penser que la première hypothèse est la bonne.

D'où viennent-ils ; où vont-ils ?

D'où viennent les oiseaux capturés dans ce petit marais de la vallée de l'Avre ? Le nombre assez élevé de captures d'oiseaux différents (954), a permis le contrôle d'oiseaux marqués ailleurs que sur le site en nombre relativement important (8).

5 avaient été bagués dans les départements plus septentrionaux que le notre et devaient concerner des oiseaux déjà en migration. Seuls 2 sont des reprises directes (réalisées au cours de la même saison), les autres montrent une fidélité aux axes de migration empruntés année après année.

(M. : Mâle, F. : Femelle, 1A : oiseau de première année, +1A : oiseau de plus d'un an).

* M. 1A 18/10/05 à La Neuville (59) – 86 Km, contrôlé le 26/10/05 soit après 8 jours ;

* M. 1A 23/10/06 à La Neuville (59) – 86 Km, contrôlé le 09/12/06 soit après 47 jours ;

* F. 1A 08/10/06 à La Neuville (59) – 86 Km, contrôlée le 15/10/07 soit après 1 an et 7 jours ;

* M. 1A 10/11/03 à Condé/Escaut (59) – 108 Km, contrôlé le 01/11/05 soit après 1 an 11 mois 22 jours

*F +1A 05/11/02 à Boiry-St-Rictude (62) – 47 Km, contrôlée le 06/11/04 soit après 2 ans et 2 jours ;

3 oiseaux étaient porteurs de bagues non françaises (un autre bagué au Pays-Bas a été capturé en février 2008 mais l'information concernant son baguage ne nous est pas encore revenue) : Boves, carrefour international du Bruant des roseaux !

* F. 1A 09/08/06 à Walberswick (Suffolk) (G.B.) – 277 Km, contrôlée le 22/11/08 soit après 105 jours ;

* F. 17/09/05 à Het Zwarte (Pays-Bas) – 393 Km, contrôlée le 12/10/07 soit après 2 ans et 25 jours ;

* M. +1A 27/09/05 à Langenwerder (Allemagne) – 777 Km, contrôlé le 29/11/06 soit après 1 an 2 mois et 2 jours et encore présent le 13/12/06.

Et où vont-ils, ces oiseaux bagués à Boves ? Bien que le Bruant des roseaux soit une des espèces les plus baguées en France (16742 oiseaux en 2006 pour 212275 oiseaux bagués en France (soit 8%), en faisant la deuxième espèce la plus baguée derrière la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* et devant la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*), nous n'avons connaissance que de trois contrôles réalisés hors du site. Un en France et encore il

avait été bagué précédemment à la période considérée dans cet article :

* M. 1A 21/09/85 contrôlé le 23/10/86 soit après 1 an et 31 jours à Brain-sur-l'Authion (49) et 336 Km.

* un mâle de première année bagué le 29 octobre 2006 et contrôlé 277 jours plus tard à Indfjorden au Danemark soit à 825 kilomètres de là. Ce contrôle nous illustre plutôt l'origine d'une partie des oiseaux transitant à Boves.

* une femelle adulte baguée le 29/10/2005 et le 16/02/08 soit plus de 2 ans plus tard à Arguedas en Espagne. Sur ses lieux d'hivernage ?

Peu d'informations à tirer de ces quelques contrôles lointains mais le contrôle d'un oiseau exogène n'est pas le but des suivis par le baguage... même si cela fait toujours très plaisir.

Conclusion.

Ce suivi par la technique du baguage nous permet d'un peu mieux comprendre le fonctionnement de la vie de cette espèce fréquente mais relativement peu étudiée. Il met en évidence aussi un des intérêts du baguage : mise en évidence des périodes de passages, durée de l'hivernage *sensu stricto*... bien loin de la simple recherche du contrôle d'un oiseau lointain.

Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commeci@wanadoo.fr

Le S.T.O.C.-E.P.S. en Picardie.

Année 2008, huitième année.

Par Xavier COMMECY

En cette année 2008, le programme de Suivi temporel des Oiseaux communs par Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS) voit son développement reprendre en Picardie puisque ce ne sont pas moins de 31 observateurs, échantillonnant 36 carrés soit 356 points qui ont participé à l'enquête. Un total de 5230 lignes d'informations ont été recueillies (une seule ligne par espèce et par point étant gardée sur les deux passages). Cette année, ce sont 130 espèces qui ont été contactées au moins une fois (il y en a eu 245 pour toute la France en 2007 – JIGUET 2008). Disparaissent cette année 6 espèces (Chevalier guignette, Milan noir, Grive mauvis, Goéland leucopnée, Gorge bleue à miroir, Guépier d'Europe). Apparaissent 24 espèces, en particulier grâce à 2 nouveaux carrés sur le littoral permettant l'apparition dans cette liste de l'Aigrette garzette et de la Spatule blanche, de la Mouette mélanocéphale, de l'Avocette, de l'Huîtrier pie, de l'Echasse blanche et du Courlis corlieu...habituellement absents, les points échantillonnés étant jusqu'alors en dehors du bord de mer.

Le plan suivi dans ce huitième rapport est le même que celui des années précédentes.

Les milieux échantillonnés

Pour chaque point suivi, une description du paysage présent est effectuée ; c'est ainsi que cette année, les 356 points suivis (un carré ne comportait pas 10 points d'observation) l'ont été :

80 en forêts (22.6%) ; 19 dans des landes et zones de buissons (5,4%) ; 9 dans des pelouses (2.6%) ; 186 dans des milieux agricoles (52.3%) ; 49 dans des milieux urbanisés (13.7%) ; 11 dans des milieux aquatiques (3,1%) et nouveauté, 2 en milieu dunaire littoral (0,3%).

Par rapport à l'année de référence en 2001, il y a peu de variations dans la composition des milieux échantillonnés (de l'ordre de 5% au maximum) et il en est ainsi année après année : un peu plus de points en forêts, un peu moins en milieux agricoles (dont le nombre évolue chaque année entre 50 et 55%), quelques % de moins en milieu

urbain... ; cette quasi stabilité permet des comparaisons interannuelles.

Résultats 2008

Les espèces les plus fréquentes :

Le « bouleversement » de 2007 est oublié... le Merle noir est de nouveau (septième année sur huit) l'espèce la plus fréquente : elle est détectée dans plus de 80% des points suivis et dans tous les milieux. La suite de la liste est sans changement par rapport à celle de l'année dernière, seul le Pouillot véloce remonte de 2 places. Voici donc ce « top 10 » 2008 des espèces contactées le plus souvent cette année – rappelons le sur un maximum théorique de 356 (et le classement des années 2007 à 2001).

- 1) Merle noir (2, 1, 1, 1, 1, 1, 1) ;
- 2) Pigeon ramier (1, 2, 2, 4, 4, 8,2) ;
- 3) Pinson des arbres (3, 3, 4, 3, 2, 3,3) ;
- 4) Corneille noire (4, 4, 3, 2, 2, 6,5) ;
- 5) Fauvette à tête noire (5, 5, 5, 5, 5, 3,4) ;
- 6) Troglodyte mignon (6, 7, 7, 8, 5, 9,6) ;
- 7) Pouillot véloce (9, 9, 6, 7, 7, 9,8) ;
- 8) Mésange charbonnière (7, 7, 9, 9, 11, 10,7) ;
- 9) Alouette des champs (8, 6, 8, 6, 6, 4,9) ;
- 10) Etourneau sansonnet (10, 10, 11 en 2005)

Liste systématique : (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux repérés).

Espèces présentes dans plus de 60% des points (soit plus de 198 contacts).

Merle noir (285/549), Pigeon ramier (269/816), Pinson des arbres (256/461), Corneille noire (255/740), Fauvette à tête noire (237/380), Troglodyte mignon (202/314) ; (6 espèces).

Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 165 contacts).

Pouillot véloce (195/273), Mésange charbonnière (185/297) ; (2 espèces).

Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 132 contacts).

Alouette des champs (163/427), Grive musicienne (141/176), Etourneau sansonnet (132/650) ; (3 espèces)

Espèces présentes dans plus de 30% des points (soit plus de 99 contacts).

Hirondelle rustique (125/381), Fauvette grisette (121/178), Bruant jaune (110/159),

Tourterelle turque (109/238), Mésange bleue (103/162), Coucou gris (102/109) ; (6 espèces).

Espèces présentes dans plus de 20% des points (soit plus de 66 contacts).

Rouge gorge (97/132), Moineau domestique (82/451), Linotte mélodieuse (80/223), Accenteur mouchet (80/91), Bruant proyer (76/119), Pic vert (75/79), Faisan de Colchide (73/88), Bergeronnette printanière (71/131), Rossignol philomèle (67/91), Tourterelle des bois (67/90) ; (10 espèces).

Espèces présentes dans plus de 10% des points (soit plus de 33 contacts).

Verdier d'Europe (65/106), Perdrix grise (60/158), Pouillot fitis (55/97), Pic épeiche (53/57), Corbeau freux (51/333), Martinet noir (47/130), Pie bavarde (45/57), Sittelle torchepot (41/53), Chardonneret élégant (40/84), Bergeronnette grise (39/54), Hypolaïs polyglotte (38/44), Fauvette des jardins (38/46), Buse variable (36/40), Héron cendré (35/45), Geai des chênes (35/55), Faucon crécerelle (34/38), Rouge-queue noir (34/38), Grimpereau des jardins (33/38) ; (18 espèces).

Espèces présentes dans moins de 10% des points (soit moins de 33 contacts).

Poule d'eau (30/38), Canard colvert (29/81), Hirondelle de fenêtre (29/130), Mouette rieuse (28/134), Grand cormoran (23/57), Mésange à longue queue (21/39), Tarier pâtre (21/33), Locustelle tachetée (20/21), Lorient d'Europe (20/21), Pipit farlouse (18/30), Pigeon biset (17/106), Pipit des arbres (16/19), Vanneau huppé (16/24), Phragmite des joncs (15/), Pigeon colombin (15/17), Tadorne de belon (15/48), Serin cini (14/18), Roitelet triple bandeau (12/14), Grive draine (12/12), Bruant des roseaux (11/16), Foulque macroule (11/25), Goéland argenté (11/34), Bouscarle de Cetti (10/12), Caille des blés (10/10), Pic noir (10/10), Hirondelle de rivages (10/32), Mésange nonnette (9/11), Rouge queue à front blanc (9/10), Cygne tuberculé (8/23), Aigrette garzette (8/37), Gobe mouche gris (8/8), Busard Saint Martin (7/8), Pic mar (7/7), Mésange huppée (3/3), Roitelet huppé (7/7), Chouette hulotte (7/7), Fauvette babillarde (7/7), Cigogne blanche (6/7), Busard des roseaux (6/6), Gobe mouche noir (6/7), Moineau friquet (6/17), Tarier des prés (6/10), Martin pêcheur (5/5), Mouette mélanocéphale (5/33), Courlis corlieu (5/14), Traquet motteux (5/6), Pouillot

siffleur (5/6), Bouvreuil pivoine (5/6), Rousserolle effarvate (4/5), Rousserolle verderolle (4/4), Oie cendrée (4/15), Pie grièche écorcheur (4/4), Chevalier gambette (4/4), Gros bec cassenois (3/4), Faucon hobereau (3/4), Huïtrier pie (3/3), Hypolaïs icterine (3/3), Bergeronnette des ruisseaux (3/4), Courlis cendré (3/3), Grèbe castagneux (3/3), Grive litorne (3/35), Canard souchet (2/2), Bernache du Canada (2/3), Busard cendré (2/3), Goéland brun (2/2), Avocette à manteau noir (2/4), Merle à plastron (2/2), Epervier d'Europe (1/1), Perdrix rouge (1/1), Canard chipeau (1/6), Fuligule milouin (1/1), Fuligule morillon (1/2), Petit gravelot (1/1), Choucas des tours (1/4), Pic épechette (1/1), Grande Aigrette (1/1), Echasse blanche (1/1), Bec croisé des sapins (1/1), Héron bihoreau (1/1), Mésange noire (1/1), Mésange boréale (1/1), Spatule blanche (1/5), Grèbe huppé (1/6) ; Râle d'eau (1/1), Chevalier cul blanc (1/1) ; (85 espèces).

Les espèces les plus abondantes.

Rappelons que cette liste des espèces les plus abondantes renseigne bien sur l'abondance de l'espèce même s'il faut prendre les différences de détectabilité et de comportement. Des espèces très détectables en vol comme les Hirondelles ou les Martinets et qui sont souvent en groupes voient la perception de leur abondance augmentée.

Cette année encore, comme chaque année ou presque, c'est le Pigeon ramier qui a été l'espèce contactée de manière la plus abondante mais avec 816 oiseaux comptés. Là encore dans cette liste des 10 espèces les plus contactées la stabilité est de mise.

Liste systématique : nombre d'oiseaux comptés puis (rang des années 2006 à 2001).

- 1) Pigeon ramier, 816 (1, 1, 1, 2, 2, 4, 9) ;
- 2) Corneille noire, 740 (2, 2, 4, 3, 1, 3, 3) ;
- 3) Etourneau sansonnet, 650 (3, 4, 2, 1, 4, 1, 1) ;
- 4) Merle noir, 549 (5, 8, 3, 5, 5, 5, 5) ;
- 5) Pinson des arbres, 461 (6, 7, 5, 7, 6, 6) ;
- 6) Moineau domestique, 451 (7, 6, 7, 8, 6, 7, 4) ;
- 7) Alouette des champs, 427 (5, 5, 6, 4, 3, 2, 1) ;
- 8) Hirondelle rustique, 381 (10, 9, 6, 8, 8, 10) ;
- 9) Fauvette à tête noire, 380 (8, 10, 8, 9, 10, 9, 8) ;
- 10) Corbeau freux, 333 (10, 9, 3, 9, 11, 9, ., ., .) ;

Suivent : Troglodyte mignon (314), Mésange charbonnière (213), Pouillot véloce (273), Tourterelle turque (238), Linotte mélodieuse (223), Fauvette grisette (178), Grive musicienne (176), Mésange bleue (162), Bruant jaune (159), Perdrix grise (158), Mouette rieuse (134), Rouge-gorge (132), Bergeronnette printanière (131), Martinet noir (130), Hirondelle de fenêtre (130), Bruant proyer (119), Coucou gris (109) et Verdier d'Europe (106)... Là encore et toujours la stabilité est de mise, si l'on fait abstraction de

quelques tendances comme la poursuite de la régression de l'Alouette des champs qui perd chaque année des places.

Evolution des effectifs par milieu

L'objectif de ce Suivi Temporel est d'apporter une information interannuelle sur les l'état des population des Oiseaux Communs, ce que ne permettent pas les suivis habituels. Pour quelques espèces, nous avons corrélé dans le bilan 2007 (COMMECY, 2006) les tendances évolutives en Picardie sur 7 ans avec celles observées en France. Pour une de ces espèces, l'Alouette des champs, nous suivons depuis 2001, année après année, sa régression dans nos paysages ouverts. L'année 2008 n'a pas inversé cette tendance pour l'espèce : en établissant un indice 1 en 2001, nous avons obtenu les années suivantes : 0.86, 0.80, 0.74, 0.68, 0.77, 0.72 et cette année 0.61. Ainsi, l'Alouette a disparu de près de 40% des points en 8 ans. Ce constat est encore aggravé si l'on y ajoute le nombre d'oiseau contacté par point favorable : 3.1 en 2001 puis, 3.2, 3.1, 3.1, 3.2, 3, 2.8 et 2.8 en 2008. Autrement dit avec les valeurs de 2001, nous aurions du contacter 625 oiseaux... à comparer aux 427 effectivement repérés en 2008 et les plaines agricoles picardes sont traditionnellement un des lieux de plus forte densité pour l'espèce en France (JIGUET et JUILLIARD 2007 et site www.mnhn.fr/vigie-nature). Par contre, la Linotte mélodieuse après des années de déclin, a retrouvé la fréquence théorique attendue en 2008. De même, mais partiellement, pour la Fauvette grisette. Ces augmentations sont-elles les signes d'une reprise ou simple phénomène éphémère ?

Il est maintenant établi (JIGUET 2008) que les populations des oiseaux des différents milieux naturels n'ont pas les mêmes évolutions ces dernières années en France. Nous pouvons à partir de nos résultats STOC-EPS rechercher ces mêmes informations dans la région. Pour ceci, les oiseaux ont été regroupés dans différentes

catégories, l'indice 1 est donné à l'année de référence et pour le groupe, nous calculons sa fréquence et le comparons en pourcentage à la valeur de référence. Ainsi, si pour un groupe donné, la valeur calculée est inférieure à 1, ceci montre une diminution de la présence des oiseaux de ce groupe.

Nous avons constitué les groupes en respectant ceux constitués par JIGUET ([in www.mnhn.fr/vigie-nature](http://www.mnhn.fr/vigie-nature)) et nous avons bien sûr éliminé les espèces non présentes en Picardie de cette liste établie pour toute la France). Ceci nous donne :

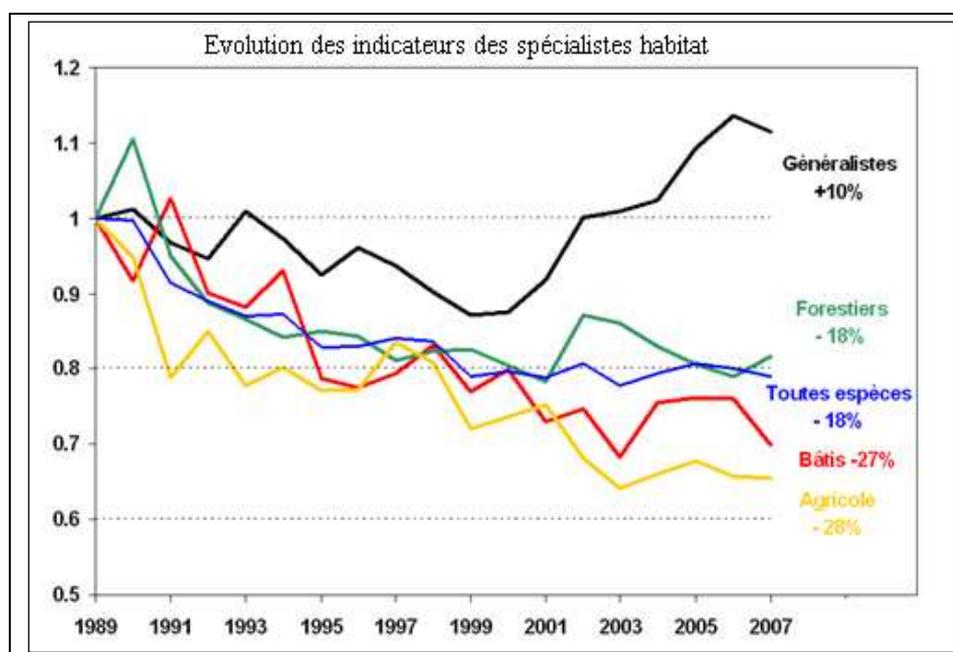
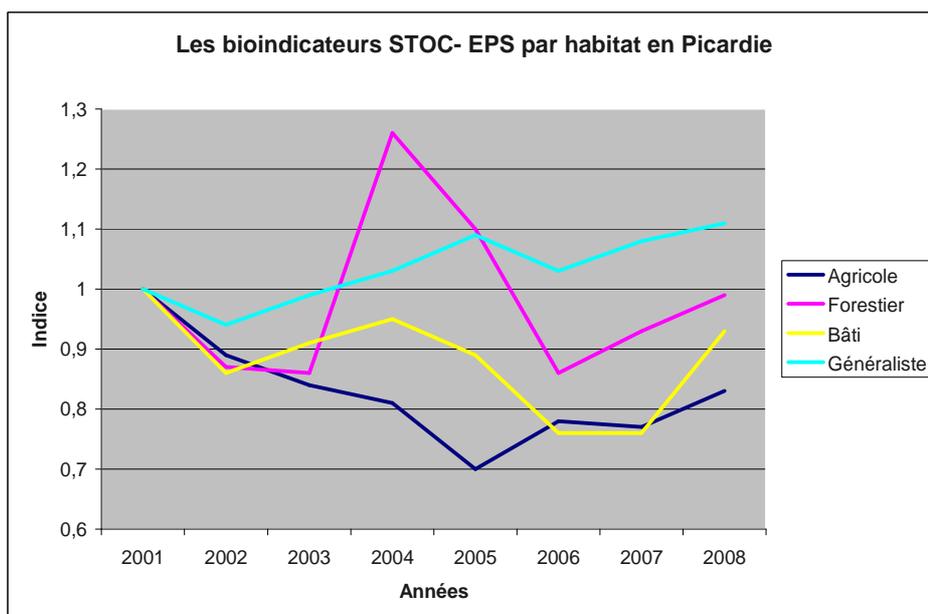
Espèces généralistes (14) : Pigeon ramier, Coucou gris, Pic vert, Fauvette à tête noire, Hypolaïs polyglotte, Rossignol philomèle, Merle noir, Accenteur mouchet, Lorient d'Europe, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Corneille noire, Geai des chênes, Pinson des arbres.

Espèces spécialistes des milieux agricoles (14) : Buse variable, Faucon crécerelle, Perdrix grise, Faisan de Colchide, Alouette des champs, Pipit farlouse, Bergeronnette printanière, Fauvette grisette, Tarier pâtre, Corbeau freux, Choucas des tours, Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Bruant proyer.

Espèces spécialistes des milieux forestiers (15) : Pic épeiche, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet huppé, Roitelet triple-bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Troglodyte mignon, Grive musicienne, Rouge-gorge familier, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine.

Espèces spécialistes des milieux bâtis (10) : Tourterelle turque, Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Rougequeue noir, Pie bavarde, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Serin cini, Moineau domestique.

Pour la Picardie, nous obtenons le document suivant que l'on peut comparer à son équivalent au niveau national (JIGUET 2008) (attention, remarquons que le pas de temps n'est pas le même dans les deux graphiques, 8 ans en Picardie et 19 ans pour le graphique national).



Dans ces deux suivis à long terme, on peut certes repérer l'augmentation de la fréquence des espèces généralistes mais surtout la baisse des espèces des milieux agricoles (légèrement compensée depuis deux ans en Picardie grâce à une bonne présence retrouvée de la Fauvette grisette en 2007 et 2008 et de la Linotte mélodieuse en 2008). Remarquons aussi la stabilité pour les dernières années – avec des variations interannuelles – des espèces forestières et la baisse jusqu'en 2007 des espèces des milieux bâtis. Le moins que l'on puisse dire est qu'en Picardie comme en France les populations

d'oiseaux « communs » ne se portent pas bien.

Conclusion :

Après 8 ans de suivi, le protocole STOC-EPS commence à dégager des tendances évolutives relatives à la fréquence et l'abondance de certaines espèces ou groupes d'espèces.

Il doit servir de signal d'alerte pour une meilleure prise en compte de la nécessaire sauvegarde de la biodiversité, gage d'un avenir durable pour la planète.

Il montre notamment la situation délicate des espèces « communes » inféodées aux milieux agricoles, au sein desquelles les espèces plus

rare – souvent qualifiées de patrimoniales – sont, pour nombre d'entre elles en situation également critiques. Citons par exemple le Râle des genêts, la Huppe fasciée... comme l'ont montré d'autres actions d'inventaires. Cette régression de la diversité ornithologiques

rejoint le constat effectué pour la flore de ces milieux (les messicoles) qui s'est considérablement appauvrie au cours des décennies passées. Le chantier à entreprendre pour réconcilier agriculture et diversité biologique est donc considérable.

Il appartient à toutes les personnes engagées dans ce suivi (certains depuis 8 ans) de continuer chaque printemps à aller compter ces oiseaux communs pour affiner les résultats obtenus et poursuivre cette veille écologique. Et nous espérons bien que d'autres nous rejoindront.

Remerciements.

D'évidence, ces remerciements vont aux observateurs bénévoles qui accumulent année après année ces données. En 2008, ont pris

part à l'opération dans nos trois départements : E. Bas, D. Baverel (2 carrés), J.M. Blond ; F. Bouchinet, A. Boussemart, X. Commecy, P. Decory, T. Decouterre, A. Dorie*, P. Fiolet, L. Gavory, J.M. Gernet, O. Gore* (2 carrés), R. Kasprzyck, S. Legris, Y. Le Scouarnec, E. Leprette* (2 carrés), S. Maillier*, P. Malignat, J.B. Marque, W. Mathot (2 carrés), J. Moreniaux, T. Nansot, J. Odiou*, O. Pichard, A. Rouge (2 carrés), P. Royer, C. Scuotto, G. Servais, E. Syre, M. T'Flacheba.

* Nouveaux participants

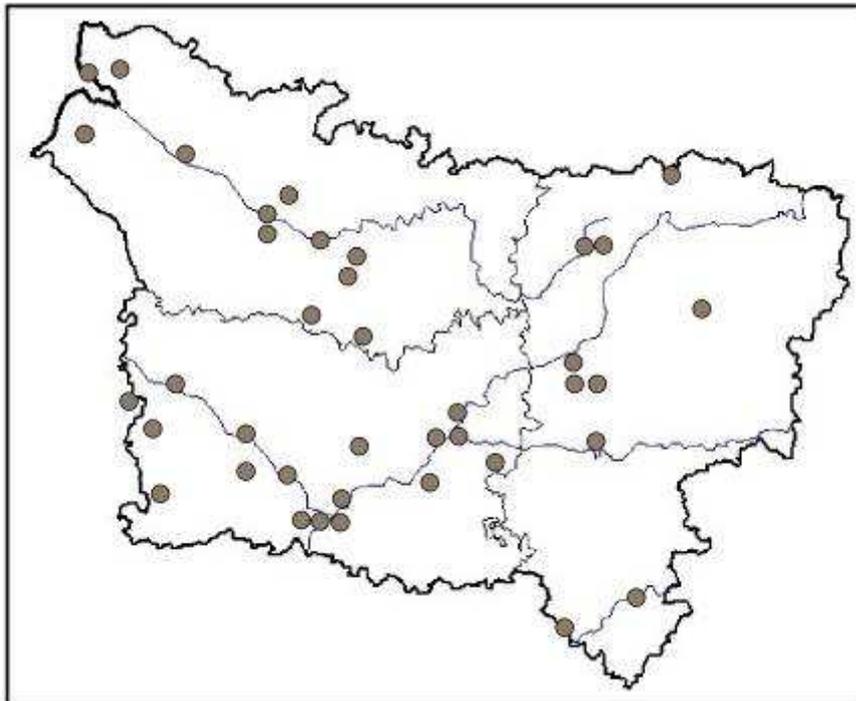
Bibliographie.

COMMECY X. Les différents bilans du STOC en Picardie parus dans *L'Avocette*, 7 bilans de 2001 à 2007.

JIGUET F. et JUILLIAR R. (2007). Bilan du programme STOC pour la France en 2006. *Ornithos* 14-2 : 73 – 79.

JIGUET F. (2008). Bilan du programme STOC pour la France en 2007. *Ornithos* 15-2 : 73 – 83.

www2.mnhn.fr/vigie-nature : Le STOC, les résultats, les espèces. Site au 17 décembre 2007.



Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2008 - 2009.

Par Xavier COMMECY

Suivant le rythme régulier d'un recensement national tous les deux ans, il nous est demandé, sous l'égide du Ministère de l'Ecologie et avec une coordination du Muséum National d'Histoire Naturelle, de procéder au comptage des Grands cormorans hivernant en Picardie comme dans toutes les régions de France métropolitaine. Comme pour les bilans précédents, la coordination régionale a été confiée à Picardie Nature par l'intermédiaire de son réseau d'observateurs bénévoles.

Méthodologie

Inchangée depuis des années, cette même méthodologie permet de comparer les résultats enquête après enquête, que ce soit au niveau régional, national ou européen.

Le comptage hivernal a lieu à la mi janvier (et si possible aussi les autres mois d'hiver précédents ou suivants, toujours autour du 15 du mois). Seuls les comptages crépusculaires réalisés sur les reposoirs nocturnes sont pris en compte, ceci afin d'éviter de compter plusieurs fois un oiseau voyageant de zone humide en zone humide au cours d'une journée.

Résultats obtenus

Pour tous les sites, présentés par ordre alphabétique et par département, sont indiqués : la commune, le lieu-dit, l'effectif compté, le jour de comptage, le ou les noms des observateurs. Quand les données sont disponibles, des informations sur des comptages intermédiaires effectués sur ces sites sont indiquées ainsi que sur les effectifs présents de janvier 2007 – date du dernier comptage général concerté. Nous terminerons ce bilan par une comparaison avec les valeurs obtenues lors des comptages concertés précédents (COMMECY, 2006) de manière à mieux cerner l'évolution des populations hivernantes de cette espèce.

AISNE

Amigny-Rouy, « Le nid de la bête » : 26 le 17 janvier (L. GAVORY)

Amigny-Rouy, « L'eau caille » : 24 le 17 janvier (L. GAVORY)

Beautor : 39 le 17 janvier (L. GAVORY).

Ces 3 dortoirs proches situés dans des Peupliers et des Saules de la moyenne vallée de l'Oise, peuvent être considérés comme les remplaçants du gros dortoir de 251 oiseaux repérés le 15 janvier 2007 et qui était localisé à Beautor. Total pour 2009 : 89 oiseaux.

Fossoy, Ile Saint Pierre : 190 le 17 janvier (A. BOUSSEMART). Ce dortoir est parfois localisé sur une commune voisine de la vallée de la Marne.

Présence les années précédentes sur ce site :

Année	1999	2000	2001	2003	2005	2007
Nombre	65	105	70	270	170	63

Pommiers, « La croisette » : 506 le 16 janvier (R. KASPRZYK).

Dortoir toujours aussi imposant année après année, même si le record de 2007 n'a pas été battu dans cette partie de la vallée de l'Aisne en bordure d'anciennes gravières.

Présence les années précédentes sur ce site :

Année	1999	2000	2001	2003	2005	2007
Nombre	23	?	197	353	498	535

De plus, la fréquentation de ce dortoir suivi toute la saison par Richard KASPRZYK est régulièrement importante : 187 oiseaux en octobre 2008, 260 en novembre, 258 en décembre puis 289 en février et 81 en mars ; toutes ces valeurs sont en diminution par rapport à l'hiver 2006 – 2007.

Saint-Quentin, « Marais d'Isle » : 68 le 19 janvier (D. BAVEREL). C'est le maximum qui a été compté au cours de cet hiver pour ce dortoir recensé chaque mois. Il y avait 22 oiseaux en janvier 2007.

Tupigny : 88 le 21 janvier (D. BAVEREL). Un maximum de 198 oiseaux seront comptés sur ces mêmes Peupliers à la mi février puis entre 15 et 40 les autres mois d'hiver. Il y avait eu 45 oiseaux en 2007.

Vendeuil, « Pré de Guiste » : 257 le 11 janvier (A. MAUSS). Il semble se confirmer que lorsque les dortoirs de la moyenne vallée de l'Oise sont peu occupés, les oiseaux de ce secteur viennent le soir au dortoir de

Vendeuil où les Peupliers d'une île dans une gravière les accueillent : 332 oiseaux en janvier 2005 et 22 en 2007.

Villers-en-Prayère, « Bois de Villers » : 0 à la mi janvier (oiseaux probablement délocalisés à cause du gel) car le dortoir a été occupé tout l'hiver... sauf à l'époque du recensement concerté (R. KASPRZYK). Pendant cet hiver 2008 – 2009, 60 oiseaux ont été comptés en octobre, 162 en novembre, 157 en décembre, 65 en février et 46 en mars ; valeurs en forte baisse par rapport au suivi précédent (hiver 2006 – 2008)

Il avait été comptabilisé 424 oiseaux le 15 janvier 2007 et 120 oiseaux en 2005.

Bilan départemental : 1178 oiseaux regroupés en 8 dortoirs.

Comparaison avec les recensements précédents

Aisne	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	2	6	6	3	6	11
Nombre oiseaux	516	335	805	852	1253	1615

Après des années de progression, le nombre de Grands cormorans hivernants dans ce département est nettement en baisse. Les suivis mensuels réalisés sur quelques dortoirs confirment cette tendance qui ne peut être uniquement reliée à la forte période de gel avec prise en glace des eaux libres à la mi janvier de cette année ni à une insuffisance de prospection, les dortoirs repérés les années précédentes ayant fait l'objet de suivis et certains se sont révélés inoccupés :

Anizy-le-château, « les mal assises » : apparemment non occupé cette année ; il y avait eu 78 oiseaux à la mi-janvier 2007 et 67 en 2005 (J. PICHENOT).

Chamouille, « Plan d'eau de l'Ailette » : apparemment non occupé cette année, il regroupait quelques dizaines d'oiseaux les années précédentes.

Condé-Suipe, Bassins de Guignicourt : apparemment non occupé cette année, 78 oiseaux à la mi janvier 2007 (D. BAVEREL).

Saint-Nicolas-aux-bois, étang de la Papilloterie : apparemment non occupé cette année ; il y avait eu 55 oiseaux à la mi-janvier 2007 (J. PICHENOT).

OISE :

Chevrières, bassins de décantation : 102 le 21 janvier (W. Mathot) ; 120 en janvier 2007 et 180 en 2005.

Pontpoint, « Moru » : malheureusement non prospecté à la bonne période. Il y avait une cinquantaine d'oiseaux en novembre et décembre.

Il avait été compté 130 oiseaux en 2007 et 93 en 2005.

Les dortoirs de Longueil-Sainte-Marie et de Verneuil-en-Halatte qui étaient inactifs en 2007 après l'avoir été fonctionnels en 2005 n'ont pas été prospectés cette année (il y avait une vingtaine d'oiseaux sur les plans d'eau de Longueil-Sainte-Marie en novembre 2008). Dommage.

Bilan départemental : 102 oiseaux regroupés en 1 dortoir, mais 1 site probable à ajouter.

Couloisy, le site a prospecté mais il n'y avait pas d'oiseaux à la mi janvier (W. MATHOT). 34 cormorans y étaient présents en janvier 2007.

Comparaison avec les recensements précédents

Oise	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	0	2	0	2	4	3
Nombre oiseaux	0	54	0	437	476	284

Le département de l'Oise confirme son statut de département peu exploité par les Grands cormorans en hiver.

SOMME :

Abbeville, La Bouvaque : 45 le 11 janvier (P. DECORY), 51 en décembre 2007. Dortoir dans les arbres d'un marais intra-urbain ; 54 en janvier 2008 et 25 en janvier 2007.

Ailly-sur-Somme : 59 le 20 janvier (X. COMMECY). Déplacement du dortoir de Breilly (27 oiseaux en 2007) qui n'a pas été occupé cette année. Les cormorans sont branchés sur des Peupliers en bordure de la rivière Somme.

Amiens : Marais des 3 vaches, 58 le 18 janvier (P. ROYER). Une nouveauté que ce dortoir aux portes de l'agglomération amiénoise.

Arry : 97 le 11 janvier (T. RIGAUX). Un nouveau site de dortoir près du littoral au niveau de l'importante colonie de reproduction.

Famechon, 49 le 17 janvier (S. CARON) ; retour à l'ancien site du dortoir de la vallée des Evoissons (79 oiseaux en 2005) qui avait bougé à Bergicourt en 2007 (64 oiseaux).

Chipilly : 158 le 18 janvier (X. COMMECY). Maximum compté au cours de l'hiver (moins

de 100 d'octobre à décembre) et qui sera déserté en février. 174 en janvier 2008 et 127 en janvier 2007.

Curly : 80 le 18 janvier (S. BOURG et M. CHAMPION). 120 en janvier 2008 et 170 en janvier 2007.

Long : 134 le 11 janvier (X. COMMECY) mais il y avait 255 oiseaux en décembre 2008. Les années précédentes, en janvier, avaient été comptés : 175 en 2008, 142 en 2007 et 111 en 2005 sur ces grands arbres en bordure d'étangs de la vallée de la Somme.

Hailles : 44 le 18 janvier (S. Maillier). Une nouveauté pour la vallée de l'Avre. L'observateur s'interroge sur la pérennité de ce dortoir qui n'a été occupé que de la mi janvier à début février soit pendant la période de froid. Réponse des cormorans qui veulent éviter les longs déplacements et économiser leur énergie dans cette période critique ?

Offoy : 79 le 23 janvier (X. COMMECY). Nouveau dortoir, grands arbres (Frênes ?) dans un marais de la haute vallée de la Somme. La constitution de ce dortoir peut expliquer la diminution observée pour l'ensemble des dortoirs de Péronne et Curly peu éloignés.

Péronne, Sainte-Radegonde : 34 le 18 janvier (F. BLIN et T. NANSOT).

Il semble qu'il faille additionner les valeurs obtenues dans les trois dortoirs de la haute vallée de la Somme (Péronne + Curly + Offoy) pour retrouver les valeurs d'environ 200 oiseaux obtenues depuis le début des années 2000 pour le seul dortoir de Péronne pour l'ensemble de ce secteur de la vallée de la Somme. Une telle addition donnerait 194 oiseaux en janvier 2009.

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 172 le 11 janvier (P. CARRUETTE). 182 en janvier 2007, 252 oiseaux en 2005.

Boismont : Le site n'a pas été utilisé en 2009, il y avait 35 oiseaux en 2007 et 49 en 2005.

Bilan départemental :

1008 oiseaux regroupés en 12 dortoirs pour ce département, ce qui montre une reprise de

l'augmentation constatée ces dernières années.

Comparaison avec les recensements précédents

Somme	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	4	3	6	9	8	9
Nombre oiseaux	523	461	711	672	767	772

L'habituel dortoir, souvent de petite taille, des falaises maritimes de **Ault** n'a pu être visité cette année.

Bilan régional :

A la mi janvier 2009, nous avons ainsi compté 2288 oiseaux répartis dans 21 dortoirs.

Une comparaison (tableau ci dessous) montre une légère régression de l'espèce en hiver en Picardie (qui ne peut être expliquée par les

Picardie	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	6	10	12	14	18	23
Nombre oiseaux	1039	850	1516	1961	2496	2671

quelques manques de prospection signalés dans les lignes qui précèdent). Ceci confirme la stagnation observée localement comme à l'échelle nationale en 2005 et 2007 après la forte augmentation du début des années 2000.

Place de la Picardie dans le contexte national.

Nous avons détaillé cette place dans le bilan précédent (COMMECY 2006).

Rappelons qu'en 2007, 99270 oiseaux avaient été comptés en France ; qu'il existe des dortoirs de 1000 et même 2000 oiseaux en hiver dans notre pays et qu'avec 2 à 3 % des cormorans hivernants en France la Picardie n'a qu'une importance relative pour cette espèce (D'après MARION 2007).

Bibliographie :

COMMECY X. (2006). Recensement des dortoirs de Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2006 – 2007. *L'Avocette* – 2006 – 30 (2) p. 42 – 45.

MARION L. (2007). Recensement national des Grands Cormorans hivernant en France durant l'hiver 2006 – 2007. M.E.D.A.D., D.N.P., Lab. Evol. Des Systèmes Naturels et Modifiés, Université de Rennes, 38 p.

Les Rapaces nicheurs de Picardie.

Suivi annuel. Année 2008.

Par Xavier COMMECY

Comme chaque année maintenant, nous vous présentons ci après les résultats obtenus dans le cadre de l'observatoire permanent des rapaces nicheurs. Voici quelques résultats obtenus en Picardie en 2008 selon les modalités présentées précédemment (COMMECY, 2004).

Cette année, respectant le tirage aléatoire donné par la L.P.O., les carrés centraux des feuilles d'Hirson et de Villers-Outreaux dans l'Aisne, de Noailles dans l'Oise et de Moreuil dans la Somme ont été prospectés. Les comparaisons avec les résultats obtenus en 2001 (COMMECY, 2002) lors de l'enquête nationale dans les carrés centraux et l'extrapolation sur la feuille entière de ces secteurs sont données à titre comparatif lorsque cela est possible. Les carrés centraux de Moreuil et Villers-Outreaux avaient déjà été prospectés lors de ces enquêtes annuelles

respectivement en 2004 et 2007. Les résultats obtenus alors sont rappelés.

Année après année, les compléments se font et au niveau national cela permet de suivre l'évolution des populations des rapaces nicheurs.

Les carrés ont été suivis par Guénael ALLART et Cédric ROUSSEAU (Hirson) ; Didier BAVEREL et Nathalie BARON (Villers Outreaux) ; Frédéric BOUCHINET, Valentin CONDAL, Thierry DECOUTERRE, Adrien ADELSKI (Noailles), Xavier COMMECY (Moreuil). Chacun est bien sûr remercié de son indispensable investissement.

Bibliographie

COMMECY X. (2002) - Enquête rapaces nicheurs 2000 – 2001. Bilan pour la région Picardie. *L'Avocette* 26 (2 – 3) p. 43 -52.

COMMECY X. (2004) - Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004. *L'Avocette* 28 (1 – 2) p. 14.

Tableau 1 : Nombre de couples repérés en 2008 dans les carrés centraux (certains et probables), comparaison avec les données de 2001 : carré central et (estimations sur la feuille complète).

	Hirson (02)		Villers Outreaux (02)		Noailles (60)		Moreuil (80)	
	Carré central 2008	(feuille complète) 2001	Carré central 2008	Carré central (2007)	Carré central 2008	Carré central (feuille complète) 2001	Carré central 2008 (2004 - 2006)	Carré central (feuille complète) 2001
Milan noir					0 - 1	0 (0)		
Busard roseaux							(1 - 1)	1 (1 - 2)
Busard St Martin	0 - 1	(0 - 2)	1 - 2	(0 - 1)	0 - 1	0 (0 - 1)	1 - 2 (1 - 1)	2 (3 - 5)
Busard cendré				(0 - 1)				
Epervier d'Europe			1 - 2	(3)	1 - 2	0 - 1 (0 - 3)	1 (1 - 1)	1 (7 - 10)
Autour Palombes	0 - 1	(1 - 3)						
Buse variable	6 - 9	(64)	2 - 3	(3)		0 - 1 (3 - 4)	3 - 4 (2/3 - 4/5)	3 - 4 (23 - 25)
Faucon crécerelle	4 - 6	(20)	5 - 6	(3)	2 - 3	0 - 1 (3 - 8)	4 - 5 (4 - 3)	6 - 7 (35 - 39)
Faucon hobereau	0 - 3	(2 - 4)	0 - 1	(0)		0 - 1 (1 - 3)	1 - 2 (0 - 1)	0 (1 - 2)
Bondrée apivore	1 - 2	(21)	0 - 1	(0)		0 - 1 (0 - 2)	(1 - 0)	0 (0 - 2)

Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Tentative de consommation d'un poisson de grande taille par un Foulque macroule *Fulica atra*

Par Xavier COMMECY et Thierry RIGAUX

Le 28 décembre 2007, observant les oiseaux d'eau sur les gravières partiellement gelées de Viry-Nouzeuil (02), nous repérons un Foulque macroule nageant avec dans son bec un élément qui nous paraît assez gros. L'observation aux jumelles nous révèle qu'il s'agit d'un poisson, lequel sera déterminé ultérieurement comme un Rotengle, par Gilles Neveu que nous remercions de son aide, sur la base d'une photographie de la scène. Comment l'oiseau allait-il procéder pour manger ce qui était pour lui une très grosse proie ? Nous le suivons donc du regard. Lorsqu'il s'est suffisamment éloigné du bord du plan d'eau et de la source de perturbation momentanée que nous représentions, l'oiseau reprend son repas qui était à peine commencé à notre arrivée, le poisson étant quasiment intact. La Foulque lâche le poisson, prélève du bec un petit morceau en arrière de la tête, l'avale. Pendant ce temps, le poisson commence à couler, la Foulque le remonte en surface et prélève un nouveau petit morceau ; le poisson commence à couler.... trois ou quatre fois le manège se reproduit.

Nous ne saurons pas si la proie aurait pu être intégralement ingérée : alertée par le comportement de la Foulque et/ou la vue du poisson, une Mouette rieuse *Larus ridibundus* jusqu'alors posée sur la glace à quelques mètres décolle, s'approche et, d'un coup, subtilise le poisson du bec de la Foulque. Elle s'éloigne ensuite en vol avec son butin qu'elle commencera rapidement à consommer, une fois reposée sur la glace.

Dans la littérature consultée, GEROUDET, 1978, CRAMP & PERRINS, 1993 indiquent que bien entendu le Foulque macroule est essentiellement un végétarien et qu'à l'occasion, oiseau opportuniste, il peut consommer des mollusques, des insectes... et quelques fois des poissons de petite taille (type épinoche). CRAMP, S & PERRINS (1993) indiquent que d'après une étude réalisée en Grande-Bretagne, 15.9% des estomacs analysés contiennent des matières animales,

la part des végétaux étant la plus importante en hiver. COLLINGE cité par ces mêmes auteurs, précise que 2.3% des proies animales sont des poissons, mais de petite taille.

Nous n'avons trouvé que deux informations faisant état de la consommation de poisson de grande taille comme celui relaté ci dessus. BERNARD (2001), décrit pratiquement la même scène que nous au lac Aydat dans le Puy-de-Dôme le 30 septembre 2000. Il attribue la capture de ce poisson (peut-être une Tanche *Tinca tinca* d'environ 15 cm. de long) à la prise par l'oiseau d'un poisson rejeté par un pêcheur. Dans notre cas, il y avait aussi des pêcheurs présents en bordure de la gravière. BERNARD cite un article de BURNIER (1953) qui a trouvé un Foulque morte étouffée par un poisson de 6 centimètres de long qu'elle avait essayé d'avalé. La consommation de poissons de grande taille par la Foulque macroule semble donc bien un événement rare pour cette espèce.

Peut-être la période de froid régnant depuis plusieurs jours peut-elle expliquer ce comportement, le poisson apportant une grande quantité de nourriture... mais si la végétation aquatique était difficilement accessible (plus des deux tiers du plan d'eau recouverts d'une couche de glace, la terrestre des bords enherbés étaient toujours accessible.

Bibliographie :

- BERNARD M. (2001). Comportement alimentaire surprenant chez la Foulque macroule *Fulica atra*. Le Grand Duc – Juin 2001 p. 62-64.
- BURNIER, J (1953). Une jeune Foulque victime de sa glotonnerie (ill.). Nos oiseaux. Vol. XXII, N° 229 – 230, p. 96.
- CRAMP, S & PERRINS, C.M. (EDS.) (1993) – The birds of the Western Palearctic, vol. II. Oxford University Press, Oxford.
- GEROUDET, Paul (1978). Grands échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel. 429 p



Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr
Thierry RIGAUX - 80000 Amiens –
thierry.rigaux@club-internet.fr